

DIRECTION A NANCY
2, Avenue Foch
40.01
40.02
Téléphones 40.03
40.04
40.05
BUREAUX DE PARIS
88 bis, Boulevard Haussmann
Téléphone : Provence 86.21

UN GRAND DEUIL INATTENDU... Aristide Briand est mort succombant, à Paris, à une crise cardiaque

Paris, 7 mars. — M. Aristide Briand, ancien président du Conseil, est mort cet après-midi, à 13 h. 30, en son appartement de l'avenue Kléber.
C'est le dimanche 28 février que M. Aristide Briand était rentré de Cocherel à Paris, pour se réinstaller dans l'appartement de l'avenue Kléber, qu'il n'avait pas occupé depuis plusieurs années.
« Le retour lui avait été imposé par ses médecins, les docteurs Vaquez et Marce, malgré la très vive opposition qu'il leur avait faite.
Le docteur Vaquez avait particulièrement insisté, en raison des difficultés, voire de l'impossibilité qu'il y avait à faire suivre à M. Briand, dans sa demeure de Cocherel, le traitement que nécessitait son affection cardiaque.
Les médecins envisagèrent même le retour à Paris comme une étape avant l'installation du malade dans une maison de santé.
Des son arrivée à Paris, l'ancien président du Conseil s'était allié.
Son appartement avait été rigoureusement désinfecté et les fenêtres demandées sur l'avenue avaient été closes et les persiennes fermées.
Jusqu'à jeudi, bien que l'état de faiblesse de M. Briand ait donné lieu à de vives inquiétudes, on n'avait guère pu avoir une idée de la gravité de son état. C'est hier après-midi que l'état du malade s'est aggravé et que la faiblesse s'accroissant, aucun espoir ne fut plus permis.
Ce matin, à 13 heures 30, une crise cardiaque amena la fin.
M. Briand est mort entouré du docteur Emery, son médecin traitant, et de ses collaborateurs, M. Suard-Hélin, et de M. et Mme Charles Billéau, ses neveux et nièces.
Hier, l'entourage du président gardait encore un ferme espoir de sa guérison, mais l'état du malade s'aggrava subitement dans la nuit et, ce matin, le malade, dans un état de grande faiblesse et, à 13 h. 30, comme on vient de le dire, une crise cardiaque déterminait la mort.

Dans la chambre mortuaire LES PREMIERES VISITES

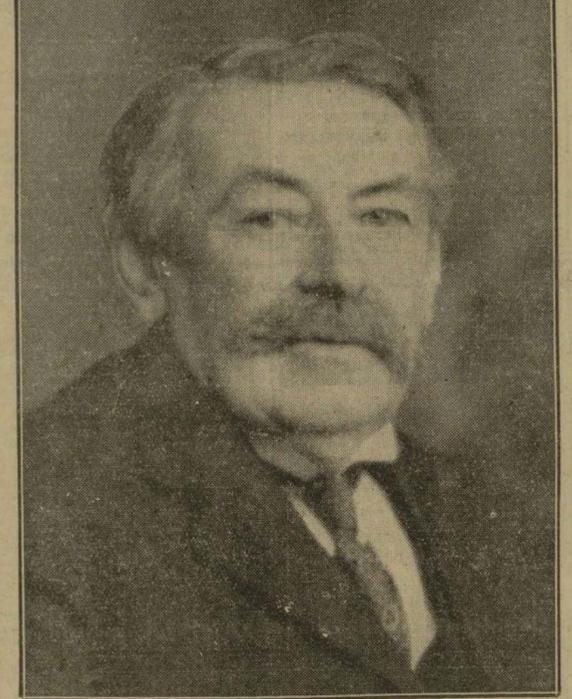
A 14 h. 50, arrivent successivement M. Chiappe, préfet de police ; M. Moran, ancien préfet de police ; M. Paul Doumer, président du conseil, accompagné du général Braconnier, de sa maison militaire.
De nombreuses personnalités continuent à arriver.
Elles sont introduites dans le petit appartement de l'ancien président du conseil, dont les pièces, meublées de façon très modeste, sont encombrées de livres et de photographies historiques des principaux événements auxquels M. Briand a pris part.
Il y a là, à 15 h. 15, M. André Tardieu, président du conseil ; MM. Pierre Laval, ministre du travail ; Tissier, ancien ministre ; Grumbach, Payra, Jean Hennessy, députés ; MM. Osuski, ministre de Tchécoslovaquie ; Quenness de Léon, ancien ambassadeur d'Espagne ; les anciens collaborateurs de M. Briand au Quai d'Orsay : MM. Philippe Berthelot, Léger, Peycelon, Shard et Hesdin, ainsi que les représentants de la famille.
A 15 h. 30, la toilette mortuaire est terminée, et M. Léger fait entrer dans la chambre mortuaire M. Tardieu et les personnalités qui l'accompagnent.
Le président est étendu sur un modest lit de cuivre.
Il est vêtu d'un habit, sans aucune ornementation.
Son visage et ses mains sont déjà d'une pâleur très accentuée.
Le corps du président est très amaigri.
Éclairé par un lustre moderne, le visage est d'une pâleur de cire sur laquelle brille la teinte plus blanche encore des cheveux et de la moustache blanche.
La tête est entourée d'une mentonnière, les bras sont allongés le long du corps ; à la main droite, brille un anneau d'or.
Près du lit, un domestique arrange les plis de l'habit.
Sur la cheminée de marbre, où est encore posé le nécessaire à barbe de M. Briand, dans des cadres très simples, deux portraits dédiés, ceux du maharajah de Capurthala et celui de l'ex-roi Manoel de Portugal.
Sur une commode, au-dessous du portrait très vivant de l'ancien président du conseil, qui le représente à 70 ans, une dizaine d'années environ, est posée une urne d'argent gravée à la date du 1^{er} décembre 1925, et que lui avait offerte Sir Austin Chamberlain, à l'occasion de Locarno.
Autour du chevet, les collaborateurs de M. Aristide Briand veillent en pleurant.
Le visage est empreint d'une grande sérénité. Une émotion profonde étendait les assistants.
M. André Tardieu, le premier, s'incline devant le corps de son prédécesseur et pose ses lèvres sur sa main, imité aussitôt après par MM. Laval, Malvy, Grumbach et Jean Hennessy.

L'EMOTION A PARIS

Aristide Briand est mort. C'est la phrase que l'on entend dans toutes les bouches, et c'est une tristesse infinie que l'on lit sur le visage de toutes les personnes qui se pressent devant la demeure de l'ancien président du conseil, 82, avenue Kléber.
Le bruit de la mort de M. Aristide Briand s'est répandu rapidement.
A 14 h. 30, plus de 100 personnes sont massées sur le trottoir qui fait face à la maison de l'ancien chef de la délégation française à Genève. Sans cesse arrivent des voitures officielles, des voitures particulières et des voitures de place, qui s'arrêtent devant le porche.
Dans le public, plusieurs femmes pleurent.
A GENEVE
Genève, 7 mars. — La nouvelle de la mort de M. Aristide Briand a été connue quelques minutes après que la séance de la commission générale du désarmement venait d'être ouverte par M. Paul Hymans.
Cette nouvelle a paru d'abord incroyable et la stupeur s'est peinte sur tous les visages.
Les membres de la délégation française étaient pressés de questions. Il a bien fallu se rendre bientôt à l'évidence et la triste réalité est devenue officielle.

AVEC LUI DISPARAIT LE PLUS GRAND APOTRE DE LA PAIX

La France lui fera des obsèques nationales



M. Aristide BRIAND Photo Wide World.

Pendant que parlait le premier orateur, les esprits étaient manifestement ailleurs.
Le président, M. Paul Hymans, s'entretenait avec M. René Massigli, pendant que, à son banc, M. Paul Boncour était plongé dans les plus sombres réflexions.
On a pu mesurer en ces minutes la place immense qu'occupait dans les esprits de Genève le regret de la démission de la France à la S. D. N.
Des que le télégramme annonçant la mort de M. Aristide Briand lui a été communiqué, M. Paul Boncour, vice-président de la délégation française, a adressé un télégramme de condoléances à la famille du défunt.

A LA CHAMBRE

La séance est levée en signe de deuil. L'hommage de M. Tardieu
Paris, 7 mars. — La séance est ouverte à 10 heures 05 sous la présidence de M. Fernand Bouisson.
Au banc du gouvernement sont MM. Tardieu, Piétri et Riché. Tous les députés, qui étaient dans les couloirs, sont venus en séance pour assister à l'hommage que la Chambre doit rendre à la mémoire de M. Aristide Briand.
En effet, d'une voix étranglée, avec une émotion poignante, M. Fernand Bouisson fait officiellement part à la Chambre du deuil qui atteint la Chambre et le pays tout entier.
« Je propose, à la Chambre comme premier hommage à Aristide Briand, de lever la séance en signe de deuil. » (Approbation silencieuse unanime de la part de tous les députés, qui écoutent debout, la proposition de leur président.)
M. André Tardieu, de son banc, s'associe lui aussi avec une grande émotion à la proposition du président.
« Il n'y a pas longtemps, dit le président du Conseil, j'avais reçu d'Aristide Briand les meilleures nouvelles, mais certaines inquiétudes s'étaient manifestées, et ce matin l'événement foudroyant s'est produit, qui nous étreint tous, où que nous siégeons, d'une profonde émotion.
« La gloire jetée sur la tribune française par Aristide Briand, la part prise par lui dans l'œuvre difficile et glorieuse du monde après la plus grande des secousses qu'il ait jamais connues, imposent aujourd'hui à ceux-là même qui l'ont combattu les hommages du respect et du souvenir.
« Je m'associe avec une émotion profonde à la proposition du président. » (Assentiments unanimes.)
M. Fernand Bouisson propose à la Chambre de se réunir ce soir, à 21 heures.
La séance est levée à 15 h. 10. Les députés gagnent les couloirs dans un silence recueilli.

Interviews de M. Pierre Laval et de M. Guernier

Paris, 7 mars. — Interrogé au sujet de la mort de M. Aristide Briand, M. Pierre Laval, ancien président du conseil, ministre du travail, a déclaré :
« La mort d'Aristide Briand met en deuil notre pays et l'humanité tout entière.
Les traités de Locarno, le pacte de Paris et toute son œuvre font d'Aristide Briand le plus grand serviteur de la paix, qu'il aime et qu'il servit passionnément.
M. Guernier, ministre des travaux publics, a déclaré de son côté :
« Comme Breton, j'éprouve encore plus profondément, si j'ose dire, l'affre douleur que cause la mort d'Aristide Briand.
« Je l'ai connu, il y a plus de vingt-cinq ans, au moment du vote de la loi de Séparation.
« Au terme des controverses et des exagérations il plaçait déjà l'esprit de conciliation et d'apaisement, qui l'inspira durant sa longue et magnifique carrière.

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT reprend ses travaux

Tableau synoptique des diverses questions préparées par M. Bénès

Une demande de l'Allemagne

Genève, 7 mars. — Le bureau de la conférence pour la limitation et la réduction des armements a tenu, ce matin, une longue séance, consacrée à l'examen du tableau synoptique préparé par M. Bénès, et à l'établissement de l'ordre dans lequel ces questions pourront être discutées par les commissions.
Le bureau a adopté une première liste des questions à renvoyer aux commissions, qui sont :
1. Le principe de la réduction des armements ; la réduction définitive réalisée par une seule convention ; la réduction à poursuivre par étapes.
2. Critère de la limitation ou de la réduction des armements et prise en considération des conditions particulières des différents pays.
3. Au cours de la discussion, M. de Rheinbaben, délégué de l'Allemagne, a demandé de faire figurer dans le tableau la réduction des armements à un niveau aussi bas que possible.
4. Il a été entendu que la formule proposée par le délégué de l'Allemagne figurera dans le tableau synoptique, mais non dans la « liste des questions » pouvant être renvoyées aux commissions.
D'autre part, les délégations allemande et espagnole ont demandé de faire figurer dans les questions de principe celle de l'abolition de l'aviation militaire.
M. Colban, représentant de la Norvège, a fait alors remarquer que la proposition italienne sur l'abolition des armes de guerre ayant un caractère particulièrement agressif, constituait une question préalable. On pourrait donc, lors de la discussion de cette proposition, constater que l'aviation militaire est une arme agressive.
M. de Rheinbaben s'est déclaré d'accord.
Enfin, M. Litvinof a soulevé la question des chiffres devant figurer dans le projet de convention.
Cette question fera l'objet d'un rapport spécial de M. Bénès.
Le bureau a adopté alors le tableau synoptique avec les amendements de diverses délégations et la liste des questions.
Tableau et liste seront renvoyés à la commission générale de la conférence, convoquée pour mardi matin, à 10 h. 30.

UN ADMIRABLE CARRIÈRE

Son grand rôle pendant la guerre

M. Aristide Briand est né le 28 mars 1862, à Nantes. Son père était ambassadeur et issu d'une famille de paysans bretons.
Grâce à son intelligence vive, il put être poussé vers les études supérieures. Il devint licencié en droit et avocat. Il fut candidat, dès 1899 aux élections législatives, dans la première circonscription de Saint-Nazaire, et fut élu. En 1902, les électeurs de la première circonscription de Saint-Etienne l'envoyèrent au Parlement. Par la suite, il opta pour la troisième circonscription de Nantes, qu'il ne cessa de représenter jusqu'à sa mort.
Au moment de la discussion de la loi sur la séparation des églises et de l'Etat, M. Briand fut nommé rapporteur, ce qui le mit en lumière (1905). Il fut choisi par le Sénat pour occuper dans son cabinet, en 1906, le poste de ministre de l'Instruction publique et des cultes, et il fut ainsi à appliquer la loi qu'il avait fait voter.
Le 5 janvier 1908, il était nommé ministre de la justice dans le cabinet Clemenceau, à la mort de M. Guyot-Dessaigne. Enfin, à la chute de M. Clemenceau, le 24 juillet 1909, il resta au pouvoir presque deux ans (jusqu'au 27 février 1911) et il eut à réprimer une grave épidémie de choléra, de fer qui l'obligea à prendre des mesures sévères, notamment à ordonner la mobilisation militaire de tous les grévistes.
Il fut encore président du conseil du 21 janvier au 15 mars 1913, mais c'est surtout pendant la guerre que son rôle grandit. Il fit partie, comme vice-président du conseil et garde des sceaux, du ministère de la défense nationale, constitué le 26 août 1914, et présida pendant un an le conseil des ministres, ce qui lui valut le surnom de « grand ministre ».
Le 30 septembre 1915, ce fut lui qui devint président du conseil et ministre des affaires étrangères, avec M. Viviani comme vice-président. C'est lui qui, avec la plus grande énergie la politique de l'unité d'action sur le front. Il eut l'idée de l'expédition de Salonique et eut une grande part dans la coordination des puissances alliées. Ce fut lui qui, avec la plus grande énergie, contribua plus qu'aucun autre à définir les objectifs de la France. Il eut à répondre au memorandum du président Wilson qui demandait aux alliés leurs buts de guerre.
A la réponse de M. Briand produisit une grosse impression en Amérique.

M. Briand aura des obsèques nationales

Paris, 7 mars. — Sans vouloir déroger aux dernières volontés de M. Aristide Briand, qui a exprimé le vœu d'être enterré en toute simplicité à Cocherel, M. A. Tardieu a obtenu de la famille que quelle acceptée que des obsèques nationales fussent faites à l'ancien président du Conseil.
Le Conseil des ministres décidera donc que des obsèques nationales seront faites à M. Aristide Briand.
Le corps sera exposé au quai d'Orsay, au ministère des Affaires étrangères.
Les troupes défilent devant la dépouille funéraire.
La date des obsèques n'est pas encore fixée. Elles auront lieu vraisemblablement jeudi.
A 16 h. 45, M. André Tardieu a reçu M. Mario Roustan, ministre de l'Instruction publique, accompagné de M. Jean Chiappe, préfet de police, pour arrêter avec eux les dispositions de la cérémonie.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 7 mars. — La mort de M. Aristide Briand, connue trop tard pour être communiquée au public par les journaux de l'après-midi, a provoqué une émotion profonde dans les milieux politiques berlinois. En l'absence du chancelier du Reich, qui doit prendre la parole ce soir, à Essen, le gouvernement du Reich a fait immédiatement présenter ses condoléances à l'ambassade de France à Berlin, par M. Koepke, secrétaire d'Etat.
L'ancien chancelier, M. Wirth, et M. Curtius, ancien ministre des affaires étrangères du Reich, ont également présenté leurs condoléances à l'ambassade.
Informé de la disparition soudaine de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Paul Lobe, président du Reichstag, a fait la déclaration suivante :
« Je suis profondément ému par cette triste nouvelle.
« La mort de M. Aristide Briand est une perte très grande pour la France et pour l'Europe entière.
« Personnellement, j'avais toujours espéré que M. Briand reprendrait encore une fois la place qui lui revenait à la tête de ceux qui luttent pour le rapprochement de la France et de l'Allemagne.
« M. Wolfgang Strésemann, fils de l'ancien chancelier et ministre des affaires étrangères du Reich, a exprimé sa douloureuse surprise.
« Le grand homme d'Etat français, le champion du rapprochement franco-allemand, meurt à un moment tragique de l'histoire de l'Europe et avant d'avoir pu se rendre compte du destin qu'aura la politique qu'il a faite avec tant de courage et de passion.
« Il s'en va à une heure où les sentiments qui déchirent l'Europe paraissent plus aigus que jamais, mais c'est dans dix ans seulement que l'on pourra se rendre compte que Briand est mort trop tôt, qu'il a été un général précurseur et qu'il a voulu engager l'Europe dans la seule voie pour la conduire à la paix et à la prospérité.

EN ANGLETERRE

Londres, 7 mars. — La nouvelle de la mort de M. Briand a causé la plus vive consternation dans les milieux politiques et autres de Londres.
La disparition subite de l'ancien président du conseil français est unanimement déplorée de part et d'autre, on

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT reprend ses travaux

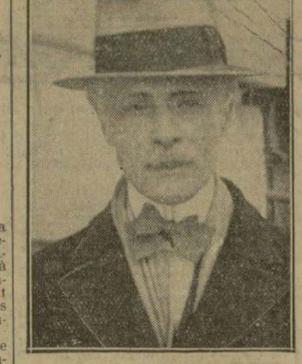


Photo MEURISSE.
Le prince GHIKA
ministre des affaires étrangères de Roumanie, qui vient d'être élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

Rehabilité après dix-huit ans



Voici la malheureuse victime, le cultivateur J.-P. BENNING (notre photo), démentant à Ritzing, qui fut soupçonné et accusé pendant 18 ans, malgré ses protestations, de deux incendies criminels commis par une main mystérieuse dans son village natal en 1914.

« A la suite de cette grave accusation, il perdit la tête et fut pendant sept ans interné dans une maison d'aliénés.
Par la suite, il retrouva ses facultés mentales et put retourner dans son village.
A la suite d'une arrestation d'une femme atteinte de léthargie, l'affaire des incendies vint de rebondir, car on croit tenir la preuve que c'est elle la vraie coupable.
Photo E. Gangloff, Metz.

AU BANQUET ANNUEL DU COMITÉ RÉPUBLICAIN

La crise tend à se résoudre, mais qu'aucune folie ne la fasse rebondir

Discours de M. Louis Proust

Bordeaux, 7 mars. — M. Louis Proust, député de Tours, président du comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, a présidé, aujourd'hui, le banquet de ce groupement.
Il a prononcé un grand discours.
Après avoir évoqué la mémoire du sénateur Charles Chaumet, « modèle de conscience, de sagesse, de probité », il a rappelé les principes directeurs du groupement, qui compte les représentants les plus qualifiés de l'activité française.
Selon M. Proust, « la claire raison française se doit de faire prévaloir dans les consultations postiques, la juste conception de ce qu'il y a de permanent dans les intérêts en présence, et d'indissolublement lié aux réalités profondes de toujours.
« Nous sommes fidèles à l'idéal républicain, et il dit, par de là des contingences du présent et les disputes des partis.
« L'orateur ne dissocie pas la patrie du régime qui lui a donné sa forme, la plus rationnelle.
« A la veille de la grande consultation électorale, il importe, dit-il, de se remettre dans ces convictions républicaines.
« Plus que jamais, à l'heure où les idées vacillent, au milieu de la crise où le découragement assile les esprits, où fermentent les plus dangereuses utopies, plus que jamais il faut tenir ferme le gouvernement, les yeux fixés sur la boussole qui a guidé le navire jusqu'ici.
« Il faut se méfier des improvisations.
« La crise tend à se résoudre.
« Elle finira, pourvu qu'aucune folie ne la fasse rebondir.
« L'ordre et la prospérité renaîtront non par des miracles, mais par l'effort soutenu de toutes les bonnes volontés.
« Il faut barrer la route aux brouillons et aux faux prophètes.
« La France a besoin de paix, de recouvrement, de sécurité.
« Tout autre programme serait en danger. »

Onze morts dans les décombres de maisons démolies par la pluie

Tunis, 7 mars. — Par suite des dernières pluies, deux maisons se sont écroulées dans les environs de Kalaia. Il y a onze morts.

AUJOURD'HUI...

Lire en sixième page

LA TERRE DE FRANCE

Nouvel exploit à Paris de bandits en auto

Paris, 7 mars. — Une nouvelle agression a été commise cette nuit par des bandits en auto, si particulièrement actifs depuis quelques semaines.
Dante Carlini, vers 3 heures du matin, un étudiant, M. Facard, a été arrêté par deux individus qui, sous la menace du revolver, l'ont dépouillé de son portefeuille qui contenait 800 fr. M. Facard a pu donner de ses agresseurs un signalement assez précis. Il se sent enfiler, leur coup fait, en auto, et n'ont pu être rejoints.

La princesse Sophie de Luxembourg gravement malade

Luxembourg, 7 mars. — La princesse Sophie de Luxembourg, mariée à l'ex-kronprinz de Saxe, sœur cadette de la grande duchesse Charlotte de Luxembourg, est gravement malade.
L'état de santé de la princesse donne lieu à de graves appréhensions.

LA ROUTE ROUGE

Une auto contre un arbre. Deux tués
La Roche-sur-Yon, 7 mars. — Près de Saint-Martin-de-Fraigneau, une automobile a heurté un arbre. Les deux occupants : MM. Goursault et Bled, de Niort, ont été tués.
Trois cyclistes se jettent sur une moto
Deux morts, un mourant
Rennes, 7 mars. — Au bas de la côte du Patis-Buré, trois cyclistes : M. Joseph Garancher, journaliste ; son neveu et sa nièce, sont entrés en collision, leurs machines n'étant pas éclairées, avec une motocyclette conduite par M. Eugène Chevrel, demeurant à Fougères.
MM. Garancher et Chevrel ont eu le crâne fracturé et ont succombé presque aussitôt.
M. Jean Bouvet, de Fougères, qui se trouvait sur le siège arrière de la motocyclette, a été grièvement blessé.

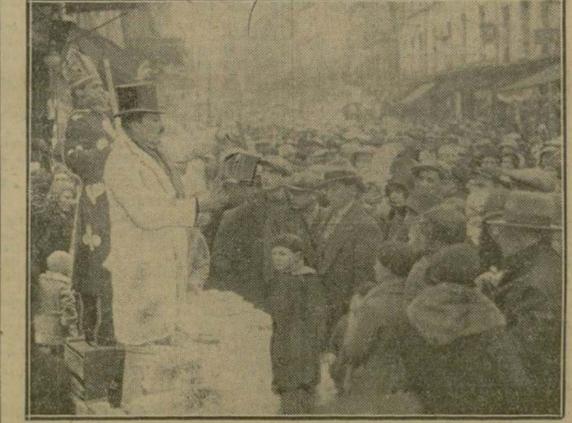
Démission du Cabinet Norvégien

Oslo, 7 mars. — Réunis ce matin en conseil de cabinet, les membres du gouvernement, en raison de la mort du premier ministre Kolstad, ont mis leurs portefeuilles à la disposition des rois. Celui-ci les a chargés temporairement d'expédier les affaires courantes.

LA BRADERIE DE St-DENIS



Pour la première fois, les commerçants de Saint-Denis ont organisé une braderie... limitée, car une braderie complète est faite par tous les habitants d'une même ville, sur le seuil de leur porte, et démanté en vue de la vendre, tout ce dont ils veulent se débarrasser. La braderie de Saint-Denis fut surtout prétexte, d'abord, à vendre dehors, ensuite à s'amuser. Le reine de Saint-Denis honora de sa présence la fête. La voici, accompagnée de ses demoiselles d'honneur. Photo Meurisse.



UNE VUE GÉNÉRALE DE LA BRADERIE Photo Meurisse.

(Voir la suite page 2)

LA MORT DE M. A. BRIAND

Shanghai enfin calme

LE JAPON EST TOUT DISPOSÉ AU RETRAIT DE SES TROUPES DÈS QU'IL SERA ASSURÉ DE LA BONNE FOI DE LA CHINE

(Suite de la page 1)

Dans son nouveau cabinet, qui succède à celui de Poincaré, M. Briand gardait toujours le portefeuille des Affaires étrangères. Des difficultés financières, en provoquant à la Chambre un vote de défiance, amenèrent, en mars 1926, la chute du ministère, sans que cette chute marquât aucunement le départ de Briand de la politique de M. Briand. Aussi celui-ci, après une courte crise, reparut-il à la tête du gouvernement, conservant cette fois le portefeuille des Affaires étrangères.

Ce portefeuille lui fut encore confié, quand M. Poincaré constitua, en juillet 1926, le cabinet ministériel d'union nationale.

Durant cette année 1926, l'Allemagne fut admise dans la Société des Nations, condition nécessaire à la mise en vigueur du pacte de Locarno.

Peu après, l'assemblée de la Société des Nations, où l'Allemagne avait pris séance, M. Briand et M. Stresemann se rencontrèrent à Thoiry, pour examiner les moyens de développer la politique de Locarno.

On envisageait une évacuation anticipée du Rhin, en échange d'une mobilisation partielle de la dette allemande.

Ce projet ne put aboutir, à cause de l'opposition de l'Amérique, dont le concours financier était nécessaire.

L'Allemagne ayant demandé la suppression du contrôle international, M. Briand demanda satisfaction complète pour certains de ses points, et la session du conseil de décembre, les Alliés décidèrent de laisser encore un délai à l'Allemagne pour s'exécuter, après quoi la commission de contrôle serait supprimée, ce qui eut lieu en effet (janvier 1927).

La détente avec l'Allemagne a été complétée par la conclusion (septembre 1926) du cartel de l'acier entre la France, l'Allemagne et la Belgique, et, en août 1927, par la conclusion d'un accord commercial provisoire franco-allemand.

La question du désarmement général a retenu particulièrement l'attention de M. Briand, lequel est resté fidèle à la thèse française, nettement établie à Genève en 1924, par M. Herriot, le désarmement ne peut venir qu'après qu'on aura organisé l'arbitrage et les sanctions assurant la sécurité.

La réduction des armements ne peut porter que sur les forces terrestres, mais sur les forces permanentes : la marine et l'aviation aussi bien que l'armée.

Cette thèse, soutenue au cours de la conférence de septembre 1926, n'obtint l'adhésion de l'Angleterre et de la Belgique qu'après qu'on eut organisé l'arbitrage et les sanctions assurant la sécurité.

Dans le même ordre d'idées, il faut signaler l'initiative particulière prise par M. Briand pour contribuer à la solution du problème de paix. Il a offert, en avril 1927, au peuple américain, de conclure un pacte mettant en face la France et les Etats-Unis la guerre hors la loi.

Il a obtenu, en février 1928, le renouvellement du traité d'arbitrage franco-américain, précédé d'un préambule qui proscrivit toute guerre entre les deux peuples, mais, en outre, les Etats-Unis ont proposé la conclusion entre des Etats de nationalités diverses de tous les autres, qui répudie la guerre comme moyen de politique nationale.

La politique de paix de M. Briand a été complétée par les efforts accomplis en vue de la pacification économique, le vainqueur ayant proposé à Genève, en septembre 1924, la réunion d'une conférence internationale économique, celle-ci s'est tenue en mai 1927, et la France y a pris une part importante.

On a vu l'intervention personnelle de M. Briand dans le problème de paix. Il a offert, en avril 1927, au peuple américain, de conclure un pacte mettant en face la France et les Etats-Unis la guerre hors la loi.

Il a obtenu, en février 1928, le renouvellement du traité d'arbitrage franco-américain, précédé d'un préambule qui proscrivit toute guerre entre les deux peuples, mais, en outre, les Etats-Unis ont proposé la conclusion entre des Etats de nationalités diverses de tous les autres, qui répudie la guerre comme moyen de politique nationale.

La politique de paix de M. Briand a été complétée par les efforts accomplis en vue de la pacification économique, le vainqueur ayant proposé à Genève, en septembre 1924, la réunion d'une conférence internationale économique, celle-ci s'est tenue en mai 1927, et la France y a pris une part importante.

On a vu l'intervention personnelle de M. Briand dans le problème de paix. Il a offert, en avril 1927, au peuple américain, de conclure un pacte mettant en face la France et les Etats-Unis la guerre hors la loi.

Il a obtenu, en février 1928, le renouvellement du traité d'arbitrage franco-américain, précédé d'un préambule qui proscrivit toute guerre entre les deux peuples, mais, en outre, les Etats-Unis ont proposé la conclusion entre des Etats de nationalités diverses de tous les autres, qui répudie la guerre comme moyen de politique nationale.

La politique de paix de M. Briand a été complétée par les efforts accomplis en vue de la pacification économique, le vainqueur ayant proposé à Genève, en septembre 1924, la réunion d'une conférence internationale économique, celle-ci s'est tenue en mai 1927, et la France y a pris une part importante.

On a vu l'intervention personnelle de M. Briand dans le problème de paix. Il a offert, en avril 1927, au peuple américain, de conclure un pacte mettant en face la France et les Etats-Unis la guerre hors la loi.

Il a obtenu, en février 1928, le renouvellement du traité d'arbitrage franco-américain, précédé d'un préambule qui proscrivit toute guerre entre les deux peuples, mais, en outre, les Etats-Unis ont proposé la conclusion entre des Etats de nationalités diverses de tous les autres, qui répudie la guerre comme moyen de politique nationale.

La politique de paix de M. Briand a été complétée par les efforts accomplis en vue de la pacification économique, le vainqueur ayant proposé à Genève, en septembre 1924, la réunion d'une conférence internationale économique, celle-ci s'est tenue en mai 1927, et la France y a pris une part importante.

On a vu l'intervention personnelle de M. Briand dans le problème de paix. Il a offert, en avril 1927, au peuple américain, de conclure un pacte mettant en face la France et les Etats-Unis la guerre hors la loi.

Il a obtenu, en février 1928, le renouvellement du traité d'arbitrage franco-américain, précédé d'un préambule qui proscrivit toute guerre entre les deux peuples, mais, en outre, les Etats-Unis ont proposé la conclusion entre des Etats de nationalités diverses de tous les autres, qui répudie la guerre comme moyen de politique nationale.

La politique de paix de M. Briand a été complétée par les efforts accomplis en vue de la pacification économique, le vainqueur ayant proposé à Genève, en septembre 1924, la réunion d'une conférence internationale économique, celle-ci s'est tenue en mai 1927, et la France y a pris une part importante.

Une nouvelle division japonaise a néanmoins débarqué hier

Londres, 7 mars. — On mande de Shanghai à l'agence Reuter que la division japonaise de 14.000 hommes de troupes environ a débarqué à Wou-Soung, aujourd'hui.

Les services techniques du corps expéditionnaire japonais dans la zone de Shanghai répartent la voie ferrée qui relie Wou-Soung à Nanzang, de façon à pouvoir ravitailler les positions avancées.

Se rendant à l'invitation des autorités japonaises, les observateurs militaires étrangers ont parcouru les lignes japonaises, afin de se rendre compte que les forces japonaises n'ont pas l'intention d'avancer.

Londres, 7 mars. — On mande de Tokio à l'agence Reuter : « On déclare, de source autorisée, que bien que le Japon soit disposé à commencer le retrait de ses forces de la zone de bataille de Shanghai, des qu'il sera convenu que les hostilités ne reprendront plus, le gouvernement de Tokio maintiendra une partie de ses troupes dans la concession internationale, conformément au droit analogue accordé à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. »

On souligne que les autorités japonaises désirent retirer la majeure partie de leurs forces, en raison des lourdes dépenses qu'occasionne leur maintien à l'étranger.

Le Japon n'est pas content de Genève

Londres, 7 mars. — On mande de Tokio à l'agence Reuter : « Les critiques formulées à l'égard du Japon par les représentants des puissances secondaires, réunies à Genève, ont vivement mécontenté le pays et encouragé ceux qui sont opposés à la participation du Japon à la Société des Nations. »

Certains milieux ont même préconisé de offrir à l'institution genevoise de choisir entre le retrait du Japon et l'expulsion de la Chine, proposition qui serait basée sur le fait que ce pays ne constitue pas un pays organisé.

Mais la Chine n'entendrait pas désarmer

Shanghai, 7 mars. — Le comité central du Kuo Min Tang a télégraphié à la 5^e armée chinoise que le gouvernement central avait décidé de mobiliser toutes les ressources du pays pour la défense nationale.

UN TRAIN ATTAQUÉ PAR LES BANDITS

Tokio, 7 mars. — On mande de Moukden à l'agence Reuter : « Deux cents bandits ont attaqué un train de voyageurs sur la ligne Fousan-Moukden, près de Kou-Lein. »

Les gardes-trains ont réussi à disperser les bandits. Un voyageur occupé a été grièvement blessé d'un coup de feu.

Au Conseil des Ministres

Paris, 7 mars. — Les ministres se sont réunis en conseil à 10 h. 30 ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Paul Doumer, président de la République.

M. André Tardieu, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a mis ses collègues au courant de l'état des conversations internationales.

Sur la proposition de M. André Tardieu, M. Pierre Laval, ministre du travail, a été chargé d'assumer, du côté français, la présidence de la commission franco-allemande. M. Gignoux, député, continuera à en assumer la vice-présidence.

M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des finances, a entretenu ses collègues de l'état de la discussion du budget, qui se poursuit devant la Chambre.

Avignon, Lebeau et Cotier sont à Gao

Gao, 7 mars. — Les aviateurs Arizgion, Lebeau et Cotier, après avoir effectué avec plein succès les deux premières parties de leur voyage, et après avoir pris deux jours de repos à Thies, ont poursuivi leur vol. Ils ont traversé le désert de la région de Gao, Bamako et Tombouctou, et ont atterri hier à Gao.

Le prix littéraire du Touring Club de France

Paris, 7 mars. — Le prix littéraire du Touring Club de France, d'une valeur de 5.000 francs, a été décerné aujourd'hui pour la troisième fois par un jury que présidait M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, et qui comprenait notamment MM. Buisson, MM. Henry Bérenger, François de Croisset et Chaix.

La lauréat est Mlle Marthe Culié, et l'ouvrage couronné est l'histoire d'un rallyé à travers le Sahara intitulé « Bidou ». Mlle Marthe Culié, docteur en droit, est surtout connue pour des ouvrages de tourisme et récits de croisière.

La livre sterling remonte

89 15/16 à Paris

Londres, 7 mars. — La livre sterling a accentué à nouveau sa fermeté ce matin au Stock Exchange.

Voici les cours d'ouverture : Franc français, 89 15/16 ; dollar, 3,52 7/8 ; franc suisse, 18,27 1/2 ; florin, 8,77 1/2 ; peseta, 39 7/8 ; m. l. b. 41 3/4.

Les fonds d'Etat britanniques sont également en hausse sur les cours de samedi dernier.

M. FRANÇOIS PONCET A LA FOIRE DE LEIPZIG

Berlin, 7 mars. — M. André-François Poncet, ambassadeur de France, et M. Arnal, conseiller d'ambassade, se sont rendus aujourd'hui à Leipzig, pour visiter la foire de printemps et en particulier les stands des exposants français, et prendre part à des manifestations organisées par le groupement des exposants français et par la municipalité de Leipzig.

DEUXIÈME HEURE

PARIS, 8 mars, 3 h. 30 matin

LES OBSÈQUES NATIONALES DE M. ARISTIDE BRIAND OFFICIELLEMENT A SAMEDI

M. ANDRÉ TARDIEU PRONONCERA L'ÉLOGE FUNÈBRE DU DÉFUNT

Le corps sera ensuite transporté au cimetière de Passy, en attendant l'inhumation définitive à Cocherel

« J'ai un douloureux devoir à remplir. Nous venons d'apprendre une nouvelle soudaine et accablante, qui vous remplira, comme moi, de la plus profonde émotion. »

Brind vient de succomber à Paris. Brind a été l'admirable incarnation de l'idée de la paix et du rapprochement des peuples, un des artisans les plus puissants de l'œuvre de la S. D. N. Sa voix, ses accents retentissent encore à nos oreilles.

M. André Tardieu a fait savoir qu'après avoir attendu l'après-midi le corps de M. Brind, il avait fait connaître à sa famille et à ses proches la proposition qu'il désirait soumettre au Conseil des ministres, sur d'interpréter ainsi le sentiment du peuple français.

M. André Tardieu a fait savoir qu'après avoir attendu l'après-midi le corps de M. Brind, il avait fait connaître à sa famille et à ses proches la proposition qu'il désirait soumettre au Conseil des ministres, sur d'interpréter ainsi le sentiment du peuple français.

En conséquence, sur la proposition du président du Conseil, le gouvernement a décidé que les obsèques nationales de M. Aristide Briand auront lieu au ministère des Affaires étrangères, où le corps sera transporté, et devant lequel les troupes défilent.

Elles auront lieu samedi 12 mars, à 14 heures. Le corps sera transporté, le 10 mars, d'Orsay, par un train spécial, où une chapelle ardente sera dressée et où le public sera admis à saluer les restes de l'illustre homme d'Etat.

Le jour des obsèques, la dépouille mortelle de M. Aristide Briand sera placée quai d'Orsay, devant la grille du ministère des Affaires étrangères. Le président du Conseil prononcera, en présence du corps diplomatique et des corps constitués, l'éloge funèbre de M. Brind.

Le cortège se formera ensuite pour conduire le cercueil au cimetière de Passy, où il sera placé dans un caveau provisoire.

La foule devant la maison mortuaire

Paris, 8 mars. — Le soir est tombé et avenue Kléber, devant la demeure de M. Brind, la foule, informée par les journaux de la mort de l'illustre homme politique, se presse devant la porte de la maison mortuaire.

M. Brind, on le sait, avait très peu de parents. Ses neveux, M. et Mme Billard, son gendre, ne quittent pas la chambre mortuaire.

Sur la table de nuit, au chevet du mort, ils ont déposé des bouquets de violettes. Ils attendent l'ouverture du cercueil, qui aura lieu à Passy-sur-Eure, chez un notaire chargé des intérêts de l'homme d'Etat.

Entre les persiennes closes de la quatrième fenêtre donnant sur la rue Copernic, une lumière filtre. Elle vient du testament déposé, croit-on, à Passy-sur-Eure, chez un notaire chargé des intérêts de l'homme d'Etat.

Les derniers moments racontés par le médecin particulier

Le médecin particulier de M. Brind, le docteur Emery, qui a recueilli son dernier soupir, a déclaré de sympathie à l'agence Kléber. Il a bien voulu faire la déclaration suivante : « M. Brind a succombé à un œdème pulmonaire et cérébral. »

Le roi d'Angleterre a envoyé à M. Paul Doumer un télégramme de sympathie à l'occasion de la mort de M. Brind.

« C'est avec un profond regret que j'ai appris la mort subite de M. Aristide Briand, le plus grand et le plus sympathique des hommes d'Etat de notre époque. »

M. Mac DONALD

M. Mac Donald a adressé ce soir au président du conseil le message suivant : « Je viens d'apprendre la triste nouvelle de la mort de mon vieil ami, Aristide Briand. »

Nous avons travaillé ensemble pendant plus d'un quart de siècle, et cette perte m'afflige tout particulièrement.

« Je désire vous donner l'assurance, Monsieur le Président et Messieurs les membres du gouvernement de la République, de la profonde sympathie que mes collègues et moi-même éprouvons pour la nation française, en cette triste occasion. »

M. Brind a consacré, sans répit, les meilleures années de sa vie à créer une bonne entente entre peuples. Son nom restera à jamais célèbre.

« Il a été, en fait, l'architecte de la paix, et sa disparition sera profondément ressentie non seulement en France, mais à travers le monde par tous les hommes de bonne volonté. »

« Je vous prie de bien vouloir transmettre mes sentiments de sympathie à la famille de M. Brind. »

RAMSAJ MAC DONALD.

LE BUDGET devant la Chambre

Paris, 8 mars. — Séance reprise à 21 heures sous la présidence de M. Fernand Bouissou.

On a ordonné sans débat divers projets, puis l'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget des conventions.

M. de Vaux, député du Jura, monte le premier à la tribune. Il rappelle les causes du déficit des chemins de fer.

M. Moch a dit dans son rapport sur les propositions que les réseaux étaient responsables du déficit. D'autres invoquent la concurrence excessive entre le rail et la route.

M. de Haut préconise la collaboration de rail et de route.

M. Broin, député du Haut-Rhin, signale des inégalités de traitement entre les fonctionnaires du réseau d'Alsace-Lorraine.

M. G. Bonnet, député de la Dordogne, émet le vœu de voir réintégrer tous les cheministes révoqués en 1931. Il réclame également la réintégration des apprentis.

MM. Patenotre-Desnoyers, Dahlet, Desoblin, présentent aussi des observations.

M. de Tinguy du Ponet, rapporteur, fait remarquer qu'il faut distinguer entre le compte de premier établissement et le compte d'exploitation des réseaux pour établir le déficit véritable.

Le budget prévoit une autorisation d'émission d'obligations pour un total de 3 milliards, car la trésorerie des réseaux est déficitaire.

« Peut-être conviendrait-il de relever le total des émissions d'emprunt pour améliorer cette trésorerie. »

M. Guernier, ministre des Travaux publics, répond aux divers orateurs. Il déclare que son administration a entrepris des essais sérieux pour réaliser de grandes économies dans l'exploitation des réseaux par la liaison du rail et de l'automobile.

Un contrôle financier a été institué sur le budget des compagnies et sur les dépenses.

La politique ferroviaire doit être une politique sociale, car les travailleurs publics répondent aux divers orateurs. Il déclare que son administration a entrepris des essais sérieux pour réaliser de grandes économies dans l'exploitation des réseaux par la liaison du rail et de l'automobile.

M. Amidiou du Clos s'étonne que le nombre des fonctionnaires des administrations centrales des réseaux ait proportionnellement plus augmenté que celui des cheministes.

M. Sturm, demande l'extension aux cheministes d'Alsace de la loi d'amnistie et souhaite une réforme totale du régime des réseaux.

M. Bedonce parle en faveur du personnel des chemins de fer.

M. Jaubert signale au ministre des finances le contingentement des traverses de chemins de fer achetées à l'étranger.

La discussion générale est ensuite terminée.

Tous les chapitres des conventions sont adoptés.

M. Baréty. — La commission demande à la Chambre de siéger demain et toute la nuit si nécessaire pour voter tous les chapitres de dépenses.

Séance levée à minuit 05. Séance ce matin mardi, à 9 h. 30 (budget des affaires étrangères).

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

« Au cours des heures dramatiques que connaît l'Europe, la disparition d'un homme comme M. Brind a une signification toute particulière. »

« C'est une perte irréparable pour la France et pour l'Europe. »

« On ne voit personne qui soit susceptible de remplir le vide laissé par sa mort. »

« Je suis très ébranlé par cette nouvelle. »

ASSSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES SYNDICATS AGRICOLES

Lundi matin, à 9 heures 30, l'Union Lorraine des Syndicats agricoles a tenu son assemblée générale annuelle à la salle Déglin, à Nancy.

remboursé qu'il convient d'apporter à ces maux, invite les agriculteurs à se grouper, à abandonner leur organisation fragmentée et insuffisante, à adhérer aux associations, à reconquérir le marché national, à produire pour vendre à meilleur compte, à améliorer les rendements, à maintenir la polyculture, à soutenir les jeunes agriculteurs.

Voici les vœux proposés par Mgr Thouvenin à la suite de son exposé et adoptés à l'unanimité :

1° L'Union Lorraine des Syndicats agricoles, dans son assemblée générale du 7 mars 1932 :

1° Considérant l'intérêt moral, social, familial et agricole de la législation sur les habitations à bon marché, et en particulier de la loi du 13 juillet 1928, émet le vœu :

1° Que les Associations agricoles fassent connaître à leurs adhérents les avantages de la loi Loucheur et leur en facilite l'application ;

2° Que le législateur accepte que, dans certains cas, les prêts soient consentis sans hypothèque ou sans assurance en cas de décès, mais sur caution ;

3° Que les ouvriers industriels habitant à la campagne ne soient pas privés des avantages de la loi en ce qui concerne les réparations, quand ils ont une petite exploitation agricole à laquelle ils travaillent avec les membres de leur famille ;

4° Que la loi du 13 juillet 1928 soit prorogée de deux ou trois ans en faveur des professions agricoles qui commencent seulement à en bénéficier.

Considérant que les crédits qui seront attribués en 1932, par l'Etat, aux habitations à bon marché donneront beaucoup de travail à tous les corps de métier et diminueront le chômage, l'Union Lorraine des Syndicats agricoles émet le vœu :

1° Que le projet de loi concernant les crédits à l'habitation, déposé par le gouvernement, le 16 décembre, voté par la Chambre le 2 février, soit voté au plus tôt par le Sénat.

2° A midi 30, un banquet, présidé par M. Louis Marin, député, ancien ministre, fut servi à Nancy-Thermal.

Au dessert, M. de Warren, présente un certain nombre d'excuses, notamment celles de M. les parlementaires de Meurthe-et-Moselle ; résume les travaux de la matinée et boit à l'agriculture lorraine.

M. Henri Courmoult apporte le salut fraternel des Associations agricoles et fait des vœux en faveur de l'organisation de la profession.

Au nom des comités agricoles, M. Dauphin s'associe à l'hommage rendu aux cultivateurs et souligne la nécessité des associations.

D'autres toasts sont portés par MM. Curet, représentant la jeunesse agricole, Julien Walter, porte parole de l'Union Lorraine des Syndicats agricoles, Florentin, secrétaire général de l'U. A., le bâtonnier Kerdal qui par ses « hautes » mit les convives en gaieté ; le vigneron Prévot qui définit la vigne comme la partie la plus stable de notre population, qui se conservent les plus solides traditions de la race et qui jetent à pleines mains les idées nobles et généreuses ; Charles Diction, qui apporte le salut de la municipalité, insiste sur l'utilité de l'entraide sociale et boit à la reprise de l'activité économique ; de Wendel, qui analysant les causes de la crise, recommandant la prudence, l'économie et le travail ;

M. le préfet Roblot se lève pour donner à l'assemblée un nouveau témoignage d'estime et d'amitié. Il renouvelle les sentiments de bienveillance de l'administration préfectorale à l'égard des agriculteurs.

Il les prie d'avoir toujours plus de confiance, d'être toujours plus unis afin de mettre la Lorraine au premier plan des terres françaises et la France au premier plan de l'humanité.

Enfin, M. Louis Marin prend le dernier la parole.

Il évoque tout d'abord des souvenirs d'enfance, puis de sa jeunesse. Et il aborde, aux heures de l'âge mûr, l'Union Lorraine.

A ces trois stades de son existence, M. Louis Marin se félicite d'avoir pu apprécier l'âme de ses compatriotes, les qualités de la race lorraine qui, aux heures de sa jeunesse, s'élevaient dans toute son héroïque grandeur. L'histoire dit M. Louis Marin, a fait resplendir les vertus lorraines et ce sont elles qui malgré les difficultés, de tout ordre, nous ont permis d'accomplir notre glorieux destin.

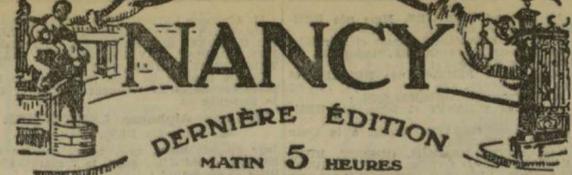
Les toasts de M. Louis Marin, ainsi que les précédents, a été vivement applaudi.

Il tue son amie et se suicide

Besançon, 7 mars. — Les jeunes Roger Bruck, 23 ans, employé de commerce, et Charlotte Mairé, 15 ans, dont on avait récemment signalé la disparition, se sont donné la mort, ainsi qu'ils l'avaient annoncé.

Les corps des deux déshérités ont été retrouvés dans une maquette inhabituée. « Aux Ragots » (banlieue de Besançon).

Un papier retrouvé sur le jeune homme indique que celui-ci aurait tué sa compagne d'une balle de revolver, et qu'ensuite il se serait suicidé.



Mardi 8 mars 1932. Croix Rouge Française. Société de Secours aux Blessés militaires.

Une fois de plus, le Dispensaire S. B. M. de la rue Saint-Fiacre a été le théâtre d'une fête de famille.

Mme la marquise Lyautey a été le théâtre d'une fête de famille. Mme la marquise Lyautey a été le théâtre d'une fête de famille.

« Soyez les bienvenus dans cette maison de la S. B. M., qui est devenue votre depuis le jour où vous avez été appelés par votre désir de vous débarrasser de vos douleurs, de votre souffrance, de la consoler, de la guérir. Pendant des mois, vous vous êtes consacrés à vos études d'infirmières, et maintenant chaque dans sa sphère a ses obligations, mais je vous encourage, que vous n'oubliez jamais ce que vous avez appris comme soins à donner, comme leçons de courage et de patience. »

« Monsieur le président, mes chers collègues, »

« Rendant hommage à votre grande expérience des affaires et à votre parfaite maîtrise des affaires, M. Delacour ont manifesté leur reconnaissance en renouvelant leur confiance à ceux d'entre vous qu'ils en avaient déjà investie, ou en la donnant à ceux que nous accueillons pour la première fois et dont le rôle, industriel ou commercial, leur est un sûr garant de leurs hautes vertus morales. »

« Laissez-moi exprimer tout particulièrement le plaisir que nous éprouvons à voir M. Delacour continuer à assumer la lourde et absorbante tâche de président, qu'il remplit avec une compétence consommée et une autorité alliée à une parfaite courtoisie. »

« Mais comme je dois le privilège de présider cette audience à ma prochaine retraite, permettez-moi de serrer et de remercier très amicalement messieurs Lava, Karcher et Mathis de la satisfaction qu'ils m'ont apportée à la deuxième Chambre, au cours de ma présidence, et qui joint à une rare compétence une infatigable activité et un admirable dévouement. »

« Notre si aimable et dévoué greffier, maître Philippot, qui, en suivant les traces paternelles, est devenu l'auxiliaire précieux qu'était monsieur Philippot père. »

« Les deux avocats qui se sont toujours efforcés de faciliter notre tâche, les liquidateurs judiciaires et les huissiers qui apportent une loable intégrité à l'accomplissement de leurs fonctions souvent ingrates. »

« M. Caspar, M. Delacour et M. Delacour adressa ses hommages aux personnalités officielles qui l'ont entouré en ces termes :

« Monsieur le Président et membres du Conseil des Elections consulaires, »

« Je vous assure de ma vive reconnaissance pour la clairvoyance qui préside au choix des candidats aux fonctions consulaires ; votre mission est souvent ingrate puisque vous cherchez à donner satisfaction à toutes les branches du commerce et de l'industrie, et que les vides creusés chaque année dans nos rangs sont toujours comblés et par ceux que vous jugez les plus dignes. »

« Arrivé à l'expiration de ma première période de présidence, je vous demande de mettre à ma disposition un successeur des travaux du tribunal au cours de la période 1930-1931. »

« Le nombre des affaires nouvelles introduites pendant deux années s'élève à 3.990 au lieu de 3.700 en 1928-1929, soit une augmentation de 290 affaires. »

« Il a été rendu en 1930-1931 : 2.762 jugements contre 2.487 en 1928-1929. »

« Sur les affaires renvoyées en conciliation, il a été arbitré 291 litiges au lieu de 264 en 1928-1929. »

« Les jugements de faillites ou de liquidations judiciaires ont été de 131. »

« Il a été rendu 65 ordonnances de réferé. Du 1er janvier 1930 au 31 décembre 1931, il a été formulé 2.519 inscriptions au registre du commerce. Enfin, 319 inscriptions de bateaux ont été enregistrées. »

« Ces chiffres me paraissent être une indication suffisante sur l'importance de la besogne qui incombe à notre tribunal. »

« Vous venez d'entendre des statistiques propres à vous montrer ce qu'est l'importance de notre tribunal, besogne dont l'importance n'a point échappé au ministre de la Justice et aux organes consultés qui, vraisemblablement, ont contribué à l'augmentation du nombre de nos juges, lequel vient d'être porté à douze membres au lieu de huit, chiffre arrêté par un décret de 1892. »

« Par la loi du 22 novembre 1931, le législateur instituant la Belgique vient d'accorder l'éligibilité des femmes commerçantes aux fonctions de juge consulaire. »

« Quoique cette décision soit en opposition avec les principes de droit admis dans la matière par les organes intéressés : Chambre et Tribunal de commerce, inclinons-nous avec un cœur franc et loyal devant cet état de choses nouveau et à une évolution qui vient ajouter à celles que nous avons constatées depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

L'INSTALLATION DU TRIBUNAL DE COMMERCE

L'installation solennelle des membres élus et des nouveaux membres élus du tribunal de Commerce de Nancy s'est déroulée hier après-midi, dans la grande salle des audiences.

L'audience solennelle fut ouverte à 14 heures 15, par M. Caspar, qui présida, assisté de MM. Haumaucro, Chambert et Abdo, juges d'essai.

Dans l'assistance se trouvaient : MM. Reiter, premier président de la Cour d'appel; Gégout, procureur général; Gavillot, président du tribunal; Cruveillé, procureur de la République; Malin, président de la Société Industrielle; Jambou, Bellin, Robardelle, anciens présidents du tribunal de Commerce; Aubergier, ancien juge; Masson, inspecteur de l'Enseignement technique; Henry Brun, président de la Société Industrielle; le bâtonnier Henri Kerdal; l'intendant Massot; le colonel Malraux; Pierre Renaud, et de nombreux membres du Barreau et de la Chambre des avoués.

M. le préfet Emile Roblot s'était fait excuser, ainsi que MM. Houssot-Caillay et Derobe.

Après que M. Caspar eut déclaré l'audience ouverte, M. Philippot, greffier du tribunal, a lu les procès-verbaux relatifs à la formation du tribunal, élus : MM. Delacour, président; Lava, Karcher, Mathis, Delagoutte, juges titulaires, et MM. Lalonde, Louis Godfrin, Simon, Daum, Vannesson, nouveaux juges.

M. Caspar prit la parole pour saluer les hautes personnalités qui assistaient à la cérémonie. Il souligna tout d'abord l'importance de leur présence puis il s'exprima ainsi :

« Monsieur le président, mes chers collègues, »

« Rendant hommage à votre grande expérience des affaires et à votre parfaite maîtrise des affaires, M. Delacour ont manifesté leur reconnaissance en renouvelant leur confiance à ceux d'entre vous qu'ils en avaient déjà investie, ou en la donnant à ceux que nous accueillons pour la première fois et dont le rôle, industriel ou commercial, leur est un sûr garant de leurs hautes vertus morales. »

« Laissez-moi exprimer tout particulièrement le plaisir que nous éprouvons à voir M. Delacour continuer à assumer la lourde et absorbante tâche de président, qu'il remplit avec une compétence consommée et une autorité alliée à une parfaite courtoisie. »

« Mais comme je dois le privilège de présider cette audience à ma prochaine retraite, permettez-moi de serrer et de remercier très amicalement messieurs Lava, Karcher et Mathis de la satisfaction qu'ils m'ont apportée à la deuxième Chambre, au cours de ma présidence, et qui joint à une rare compétence une infatigable activité et un admirable dévouement. »

« Notre si aimable et dévoué greffier, maître Philippot, qui, en suivant les traces paternelles, est devenu l'auxiliaire précieux qu'était monsieur Philippot père. »

« Les deux avocats qui se sont toujours efforcés de faciliter notre tâche, les liquidateurs judiciaires et les huissiers qui apportent une loable intégrité à l'accomplissement de leurs fonctions souvent ingrates. »

« M. Caspar, M. Delacour et M. Delacour adressa ses hommages aux personnalités officielles qui l'ont entouré en ces termes :

« Monsieur le Président et membres du Conseil des Elections consulaires, »

« Je vous assure de ma vive reconnaissance pour la clairvoyance qui préside au choix des candidats aux fonctions consulaires ; votre mission est souvent ingrate puisque vous cherchez à donner satisfaction à toutes les branches du commerce et de l'industrie, et que les vides creusés chaque année dans nos rangs sont toujours comblés et par ceux que vous jugez les plus dignes. »

« Arrivé à l'expiration de ma première période de présidence, je vous demande de mettre à ma disposition un successeur des travaux du tribunal au cours de la période 1930-1931. »

« Le nombre des affaires nouvelles introduites pendant deux années s'élève à 3.990 au lieu de 3.700 en 1928-1929, soit une augmentation de 290 affaires. »

« Il a été rendu en 1930-1931 : 2.762 jugements contre 2.487 en 1928-1929. »

« Sur les affaires renvoyées en conciliation, il a été arbitré 291 litiges au lieu de 264 en 1928-1929. »

« Les jugements de faillites ou de liquidations judiciaires ont été de 131. »

« Il a été rendu 65 ordonnances de réferé. Du 1er janvier 1930 au 31 décembre 1931, il a été formulé 2.519 inscriptions au registre du commerce. Enfin, 319 inscriptions de bateaux ont été enregistrées. »

« Ces chiffres me paraissent être une indication suffisante sur l'importance de la besogne qui incombe à notre tribunal. »

« Vous venez d'entendre des statistiques propres à vous montrer ce qu'est l'importance de notre tribunal, besogne dont l'importance n'a point échappé au ministre de la Justice et aux organes consultés qui, vraisemblablement, ont contribué à l'augmentation du nombre de nos juges, lequel vient d'être porté à douze membres au lieu de huit, chiffre arrêté par un décret de 1892. »

« Par la loi du 22 novembre 1931, le législateur instituant la Belgique vient d'accorder l'éligibilité des femmes commerçantes aux fonctions de juge consulaire. »

« Quoique cette décision soit en opposition avec les principes de droit admis dans la matière par les organes intéressés : Chambre et Tribunal de commerce, inclinons-nous avec un cœur franc et loyal devant cet état de choses nouveau et à une évolution qui vient ajouter à celles que nous avons constatées depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

« Et maintenant, l'éventualité de voir notre tribunal changer d'aspect, pour devenir peut-être moins austère, constations que notre nouvelle judicature s'ouvre dans un moment troublé, causé par le malaise que nous subissons, nous demandons à vous, magistrats, que vous constatiez depuis la guerre. Apprétons-nous à recevoir avec une courtoisie toute française les magistrats-femmes que les électeurs pourront désigner à moins que cette nouvelle prérogative soit plutôt morale qu'effective, si on constate le peu de candidatures féminines qui se présentent aux Chambres de commerce comme aux Conseils de prud'hommes. »

Le Bal-Gala du Petit Lit Blanc

Le bal de samedi prochain, au Pavillon Bleu, continué de recevoir partout, non seulement en encourageant les efforts, mais aussi des appuis matériels hautement appréciés, comme on va pouvoir en juger.

Voici une première liste des souscriptions que nous avons reçues à la caisse de l'Est Républicain, pour l'œuvre du Petit Lit Blanc.

M. Emile Roblot, préfet de Meurthe-et-Moselle, 50 francs; M. François de Wendel, député, 100 fr.; M. le bâtonnier Boulay, 50 fr.; M. Hanra, directeur des mines de Saint-Pierre, à Mancheville, 25 fr.; M. Pierre Gerdil, président de l'A.C.L., 100 fr.; l'Union armée, 100 fr.; M. de la Presse Nancéenne, 100 francs; l'Union nationale et sportive des Mag-Nis, (quatre au cours du bal du 6 février), 150 fr.; M. le docteur A. Fandre, 100 fr.; M. Jules Pierre, président des commerçants et industriels de France Blaise, Harber, Cotte, Hypo-Insomnie, 50 fr.; M. le sénateur Louis Michel, 50 fr.; M. A. Guntz, 50 fr.; M. Jean Krug, 50 fr.

Total de la première liste : 1.045 fr. Les souscriptions continuent d'être reçues à la caisse de l'Est Républicain, 7, avenue Foch, à Nancy.

Nouvelle liste de dons adressés au Pavillon Bleu pour être distribués au caduc, pendant la soirée du 12 mars :

M. Masson, une fourrure; Claudon, papeterie; A. la bonne Lorraine, corbeille confiserie; Lava, trousse théâtre; Gorkacher, fourrure; Bijouterie Thomassin, couvert; Galeries Nouvelles, coussin satin; Colotte, chaîne régence; France Blaise, Harber, Cotte, Hypo-Insomnie, Bijouterie Prévot, lunetterie; Rinck, Paradis des Enfants, Blaison, Foret, La Nouvelle Maison, Chateaufort, Librairie Hachette, Belle Jardinière, Brasserie Maxéville, Chaussures Roulé, Vaxelaire et Cie, Joseph et Fils, Noël-les-Bains.

Nous donnerons, dans une très prochaine édition, de nouveaux détails sur l'organisation de la soirée de samedi, qui réserve au public l'attrait et les surprises artistiques d'un gala sensationnel.

Conférence sur les problèmes locaux actuels

Nous rappellerons à nos lecteurs que M. Lacoste, professeur agrégé d'histoire, traitera demain, mercredi 9 mars, à 20 h. 45, Hall de la Chambre de Commerce, le sujet suivant : « L'effort national dans le passé et dans le présent. » Cette conférence sera organisée par l'Amicale des Bourguignons, sera présidée par M. le Préfet et par M. le Maire.

Des artistes réputés se feront entendre au cours de la soirée.

Prix d'entrée : 5 francs. Les cartes seront délivrées à partir du 20 h. 15, à la Chambre de Commerce.

LES BALS UN BEAU SUCCES

La matinée de l'U. F. F. à l'Hôtel de Ville

Pour venir en aide à ses nombreuses œuvres sociales, le comité de Nancy de l'Union des Femmes de France a donné, dimanche après-midi, dans les grands salons de l'Hôtel de Ville, une matinée dansante qui remporta un succès sans réserve. Une assistance considérable dansait dans le grand salon au sons de l'orchestre Young, tandis que les tout-petits trinquaient des rondes dans le Salon Carré.

Un comptoir de fleurs, installé avec beaucoup de goût, ainsi qu'une tombola d'enveloppes surprises, firent de belles recettes. Le buffet réalisa également une somme coquette, grâce à un dévouement des bénévoles.

Le bal était placé sous la présidence de Mmes Roblot, Jeanpierre, Reiter, Gégout et Dueme.

Parmi les nombreuses personnalités qui assistaient à cette manifestation de bienfaisance, nous avons reconnu : M. Emile Roblot, préfet de Meurthe-et-Moselle ; le général Jeanpierre, commandant le 20^e Corps; Malval, maire de Nancy; le général Tulpin, le médecin inspecteur Spritz, M. Dueme, secrétaire payeur général; Amade, secrétaire général de la préfecture; Carau, président du conseil interdépartemental de préfecture; Marchal, adjoint au maire et conseiller général; Maréchal, conseiller municipal; M. de la Cour, chef de cabinet; Signoret, inspecteur d'académie; Jacques Riston, président du Essi; Foulon, commissaire central; Perré, inspecteur de l'U. F. F.; Herzig, substitut du procureur de la République; Henry Mathieu, avoué; Lorrain, avocat à la Cour; docteur Chabeaux, président de l'Union des sociétés militaires; Senglard, Montméty, inspecteur de Cabano, ingénieur; docteur Hamel, le commandant-aviateur Bouddier.

Parmi les notabilités de l'U. F. F., remarquons la présence de M. le bâtonnier George Boulay, délégué régional; Mmes Spritz, M. Dueme, M. Malval, M. Thieu et Wéill, vice-présidentes; Mlle Yvonne Orliou, directrice des finances; M. Robardelle, trésorier.

Mmes Amade, Bairoin, Boulay, Carau, Chabeaux, Chazal, Fandre, Fraeyss, Gagnon-Boulay, Gégout, Hamel, Herzig, Husson, Lorne, Margot, Charles Masson, Michon, Perrère, Pillon René Rosenthal, Roux, Camille Schmitt, Signoret, Tisserand, Tulpin, Vilain, Walter, dames patronnesses de l'U. F. F.

La matinée fut très réussie et d'une tenue excellente selon les usages de l'U. F. F. Young et ses clacks boys, dans le Grand Salon, rivalisèrent d'entrain pour satisfaire les desirs des danseuses.

Une réception intime réunit à 16 heures les membres du comité et les personnalités officielles. Elle eut lieu dans le bureau du maire, mis à la disposition des organisateurs par M. Malval.

A 19 heures, un souper fut servi à de nombreux convives dans le Grand Salon. Il rehaussa l'attrait de cette fête splendide qui se prolongea jusqu'à minuit avec un éclat bien mérité.

Voilà encore une merveilleuse réussite à l'actif du comité nancéen de l'U. F. F. qui ne cesse de poursuivre sa belle tâche d'entraide et d'assistance sociale.

Le bal de la Pensée

C'est le samedi 19 mars que l'Association des anciens prisonniers de guerre de la région de Nancy donnera son grand bal annuel dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Le jour de la pensée y sera vendus au profit de la caisse de mutualité du groupement.

Ce bal promet d'être particulièrement animé.

BULLETIN DE LA COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE

Institut de physique - Rue de la Craffe s. h. 14 h. Pression barométrique, 730,7 741,6. Température, +2 +5,1. Direction du vent, S.-S.-O.-N.-O. Vitesse à la seconde, 2 m 5 v. Etat du ciel, nuageux neige 3/4 cv. Maximum de la veille, 10. Minimum de la veille, +5.

LE TEMPS PROBABLE Région Nord-Est. - Même situation, ciel demi ou trois-quarts couvert, avec éclaircies et averses de pluie ou de neige. Vent de nord-ouest 6 à 10 mètres. Quelques rafales. Baisse diurne de température. Minimum stationnaire.

La Journée à Nancy

Musée Lorrain, Palais Ducal. - Ouvert tous les jours. Entrée, 2 francs. Entrée gratuite le dimanche, de 13 à 16 heures.

Musée d'Histoire Naturelle, place Carnot. - Entrée gratuite le jeudi et le dimanche, de 13 h 30 à 16 heures.

Musée de l'Art et de sculpture, Hôtel de Ville. - Ouvert de 10 h. à 12 h. et de 14 à 17 h. sauf lundis et dimanches, de 14 à 17 heures.

Bibliothèque municipale, rue Stanislas, ouverte de 9 h. à 21 h.

Parcs de la Pépinière et Sainte-Marie. - Ouverture de 6 à 21 heures.

INFORMATIONS 8 h. 30. - M. Chemineau, hôpital Sédillot. (Information à Genouilly-Sèvres). 9 h. 50. - M. Albidon, venant de Paris. 10 heures. - Mlle Dicheux, cours Léopold. 11 h. 30. - M. Picard, rue du corps sans dépôt. 10 heures. - M. Gérardin, hospice Saint-Julien. 11 heures. - Mme veuve Bombardier, rue des Ponts, 96. (Saint-Nicolas). 13 h. 30. - Enfant Cerqueira, hôpital central. 13 h. 30. - M. Duwald, hôpital central. 13 h. 30. - Mme veuve Martin, hospice Saint-Julien. 14 heures. - Mme Demaret, venant de Colombes. (Saint-Pierre). 14 heures. - M. Picard, venant de Véhe. 15 h. 30. - M. Scher, rue de la Croix-de-Bourgeois, 20. (Temple protestant où le corps sera déposé). 15 h. 30. - Mme Reali, hôpital central. 15 h. 30. - M. Berisot, rue du Montet, 29. (Saint-Pierre). 15 h. 30. - M. Haug, hôpital central. Information à Cusines.

Préparateurs et employés en pharmacie de Lorraine

La

avoir été contrôlés au virage par M. Guignot, l'arrivée des coureurs sera jugée par l'ami Pradié dans l'ordre suivant :

1. Despraz, en 44" 2/5 ; 2. Schlosser ; 3. Keller ; 4. Remy ; 5. Melchior ; 6. Didelot ; 7. Jollival ; 8. Garnet, ces sept coureurs tous dans roues ; 9. Silep ; 10. Comte ; 11. Nicolas ; 12. Fleuret ; 13. Bertalet ; 14. Mansuy ; 15. Veyre ; 16. Kieffer ; 17. Thiebaut ; 18. Henry ; 19. Clerc ; 20. Coffe ; 21. Messent ; 22. Striebel ; 23. Pfeiffer ; 24. Evillon ; 25. Hequet. Abandonné : Dechez, roue cassée.

Le coureur Dechez, au départ, casse sa roue et a le regret de voir ses camarades se sauver, mais se promet de reprendre sa revanche au 50 kilomètres.

Les primes furent jugées par le camarade Barette :

Trois primes à Despraz, une à Jollival, une à Remy et une à Nicolas.

Le comité de l'arrivée des coureurs sera présidé par M. Pradié. Les adresses sont : Pradié, Guignot, Ladonet, Barette, Joly et l'ami Michel.

UNION VELOCEPEDIQUE DE FRANCE

Réunion de la commission des courses aujourd'hui 8 mars 1932, à 20 h. 30, au siège, Café Foy, 1, place Stanislas, à Nancy.

Ordre du jour. — Examen de demandes de licences ; demandes de dates ; Premier Pas Dunlop ; questions diverses.

AU VELODROME DU MONTET

La « médaille » est revenue au jeune Candelier, du V. C. L., précédant Marq et Fredenbach, et c'est dans cet ordre que les trois concurrents se classent dans la finale. Facile victoire de Candelier.

Course de vitesse. — Séries gagnées par Gromfeld, Minéti, Richard, le repêchage par Brovillé.

Finale : 1. Minéti, 2. Brovillé, 3. Richard.

Individuelle 10 kilomètres. — 1. Richard, 2. Brovillé, 3. Gromfeld, 4. Minéti.

Rapportons que dimanche prochain 13 mars, il y aura une deuxième édition de la « médaille ». Les engagements sont reçus au bureau de M. Massard, chez M. Marclé, 1, place du Marché, à Nancy. Cette course est ouverte à tous les coureurs de 1^{re} catégorie et débutants. Conditions : développement, 6 h. 30 au maximum, roue fixe, sans papillon.

RESULTATS

Course de la « médaille ». — Les séries ont été gagnées par Candelier, Marq et Fredenbach, et c'est dans cet ordre que les trois concurrents se classent dans la finale. Facile victoire de Candelier.

Course de vitesse. — Séries gagnées par Gromfeld, Minéti, Richard, le repêchage par Brovillé.

Finale : 1. Minéti, 2. Brovillé, 3. Richard.

Individuelle 10 kilomètres. — 1. Richard, 2. Brovillé, 3. Gromfeld, 4. Minéti.

Rapportons que dimanche prochain 13 mars, il y aura une deuxième édition de la « médaille ». Les engagements sont reçus au bureau de M. Massard, chez M. Marclé, 1, place du Marché, à Nancy. Cette course est ouverte à tous les coureurs de 1^{re} catégorie et débutants. Conditions : développement, 6 h. 30 au maximum, roue fixe, sans papillon.

MAJESTIC

TROIS DERNIERS JOURS et **BUSTER KEATON** quittera NANCY HATEZ-VOUS - LOUEZ

OLYMPIA

Bientôt les adieux de **Maurice CHEVALIER**

LE LIEUTENANT SOURIAN

LYJO au CASINO

EMPIRE

Un film qui a fait couvrir tout Paris

L'ennemi dans le sang

VERSION FRANÇAISE DE MARQUERITE VIEL D'APRES WALTER RUTTMANN

SPECTACLE RESERVE AUX ADULTES LES PERSONNES SENSIBLES SONT PRIEES DE S'ABSTENIR.

PALACE

THEATRE ANCIEN

PRESENTS

Hugette DUFLOS
Roland TOUTAIN
Marcel VIBERT
Léon BELIERES

dans

Le PARFUM de la DAME en NOIR

Cinema

SALLE DEGRIN

Pathe

Matinée 2 h. 30. Soirée 8 h. 30

FERNAND RENÉ

dans

Monsieur le Marechal

Un film militaire gai

Grand Théâtre Municipal de Nancy

Ce soir, à 8 h. 30, à prix réduits, l'opéra : **NIQUETTE**.

Jeudi à 8 h. 30, matinée classique : **L'AVARE** de Molière.

Le samedi 12, à 8 h. 30, soirée de gala avec **DON QUICHOTTE** de Méhul, opéra-comique de Massard, avec Balbon, Marguerite Soyot, M. Rousseau, tous trois de l'Opéra-Comique. Ne manquez pas cette belle soirée, avec de tels partenaires.

Samedi : **COMTESSE MARITZA**, opérette viennoise, avec un programme complet d'attractions sensationnelles.

SPECTACLES ET CONCERTS

AUJOURD'HUI

Théâtre Municipal, en soirée : **Niquette**. Casse. 20 h. 45 ; C'est nouveau. Casino, 14 h. 30-20 h. 30. Les drags tragiques. Cinéma Pathé, 14 h. 30-20 h. 30 : Monsieur le Marechal.

Eden-Ciré, 14 h. 30-20 h. 30 : La Petite Choclatière.

Empire, 14 h. 30-20 h. 30 : L'ennemi dans le sang.

Majestic, Permanent : Buster se marie.

Olympia, 14 h. 30-20 h. 30 : Le Lieutenant souriant.

Palace, 14 h. 30-20 h. 30 : Le Parfum de la Dame en noir.

Albert PREJEAN sera Vendredi au **MAJESTIC** dans **LE CHANT DU MARIN** Location ouverte

2^h 30 - CAMÉO - 8^h 30

Toutes les voluptés orientales dans **LES DRAGS TRAGIQUES**

Une heure de tout-rire avec **LES BLEUS DE LA MER**

Feuilleton de L'EST REPUBLICAIN

— 233 —

La Comtesse de Charny

PAR **ALEXANDRE DUMAS**

La masse compacte, — la moitié de la colonne peut-être était entrée dans la cour, la masse compacte onduva comme une moisson courbée par le vent, puis comme une moisson sciée par la faucille, et chancela et s'affaissa.

Le ciel elle-même.

Les tireurs se fussent tués les uns les autres s'ils n'avaient pas eu entre eux un si épais rideau d'hommes.

Le rideau se déchira par lambeaux ; que les cents hommes restèrent couchés sur le pavé, dont trois cents tués rois !

Les cent autres, blessés plus ou moins grièvement, se plaignant, essayant de se relever, retombant, donnaient à travers une brèche de ce champ de cadavres une mobilité pareille à celle d'un flot exhalant, mobilité effroyable et vain.

Puis à peu à peu, tout s'affaissa, et à part quelques entités qui s'obstinèrent à vivre, tout entra dans l'immobilité.

Les fuyards se répandaient dans le Carrousel, débordant d'un côté sur les quais, de l'autre dans la rue Saint-Honoré, en criant : « Au meurtre ! on nous assassine ! »

Au pont Neuf, à peu près, ils rencontrèrent le gros de l'armée.

Ce gros de l'armée était commandé par deux hommes à cheval suivis d'un homme à pied, et qui semblait, quoique à pied, avoir part au commandement.

« Ah ! crièrent les fuyards, reconnaissant, dans un de ces deux cavaliers, le brasseur du faubourg Saint-Antoine, — remarquable par sa taille colossale, à laquelle servait piedestal un énorme cheval flamand, — ah ! monsieur Santerre, à nous ! à l'aide ! on égorge nos frères ! »

« Qui cela ? demanda Santerre. — Les Suisses ! ils ont tiré sur nous, — tandis que nous avions la bouche à leur joue ! »

Santerre se retourna vers le second cavalier.

« Ah ! crièrent les fuyards, reconnaissant, dans un de ces deux cavaliers, le brasseur du faubourg Saint-Antoine, — remarquable par sa taille colossale, à laquelle servait piedestal un énorme cheval flamand, — ah ! monsieur Santerre, à nous ! à l'aide ! on égorge nos frères ! »

« Qui cela ? demanda Santerre. — Les Suisses ! ils ont tiré sur nous, — tandis que nous avions la bouche à leur joue ! »

Santerre se retourna vers le second cavalier.

« Ah ! crièrent les fuyards, reconnaissant, dans un de ces deux cavaliers, le brasseur du faubourg Saint-Antoine, — remarquable par sa taille colossale, à laquelle servait piedestal un énorme cheval flamand, — ah ! monsieur Santerre, à nous ! à l'aide ! on égorge nos frères ! »

« Qui cela ? demanda Santerre. — Les Suisses ! ils ont tiré sur nous, — tandis que nous avions la bouche à leur joue ! »

Santerre se retourna vers le second cavalier.

En conséquence, il monta derrière Weber.

La reine était assise près de la cheminée, le dos tourné à la fenêtre.

Au bruit que fit la porte, elle se retourna vivement.

« Eh bien, monsieur ?... demanda-t-elle interrogant sans donner un mot positif à son interrogation. — La reine m'a fait l'honneur de m'appeler ? répondit Roderer. — Oui, monsieur ; vous êtes un des premiers au château et un bouclier pour la royauté ; je veux donc vous demander ce que nous avons à espérer ou à craindre. — Mais, si nous ne restons pas à craindre, tout ! — Le peuple marche donc décidément contre le château ? — Non, avant-garde est sur le Carrousel, et parlemente avec les Suisses. — Parfaitement, monsieur ? Mais j'ai fait donner aux Suisses l'ordre de repousser la force par la force ? Serait-il déposé à desobéir. — Non, madame ; les Suisses mourront à leur poste. — Et nous au nôtre, monsieur ; de même que les Suisses sont des soldats au service de la monarchie. — Roderer se tut. — Aurais-je le malheur d'être d'un avis qui ne s'accordait point avec le vôtre ? demanda la reine. — Madame, dit Roderer, je n'aurais d'avis que si Votre Majesté me fait la grâce de m'en demander un. — Monsieur, vous le demande. — Eh bien, madame, je vais vous le dire avec la franchise d'un homme convaincu. Mon avis est que le roi est perdu s'il reste aux Tuileries. — Mais, si nous ne restons pas aux Tuileries, où irons-nous ? s'écria la reine se levant tout effrayée. — Il n'y a plus, à l'heure qu'il est,

dit Roderer, qu'un asile qui puisse protéger la famille royale. — Lequel, monsieur ? — L'Assemblée nationale. — Comment avez-vous dit, monsieur ? demanda la reine clignant rapidement des yeux, et interrogeant, comme une femme persuadée qu'elle a mal entendu. — L'Assemblée nationale, répéta Roderer. — Et vous croyez, monsieur, que je demanderai quelque chose à ces gens-là ? — Roderer se tut. — Ennemis pour ennemis, monsieur, l'aime mieux ceux qui nous attaquent en face et au grand jour que ceux qui veulent nous détruire par derrière et dans l'ombre ! — Eh bien, madame, alors, décidez-vous allez en avant vers le peuple, ou battez en retraite vers l'Assemblée. — Battré en retraite ? Mais sommes-nous donc tellement dépourvus de défenseurs, que nous soyons forcés de battre en retraite avant même d'avoir eu le feu ? — Voulez-vous, avant de prendre une résolution, madame, écouter le rapport d'un homme compétent, et connaître les forces dont vous pouvez disposer ? — Weber, va me chercher un des officiers du château, soit M. Maillard, soit M. de la Chesnaye, soit... — Elle allait dire : « Soit le comte de Charny » ; elle s'arrêta. — Weber sortit. — Si Votre Majesté voulait s'approcher de la fenêtre, elle jugerait par elle-même. — La reine fit, avec une répugnance visible, quelques pas vers la fenêtre, écarta les rideaux, et vit le Carrousel, et même la cour Royale, remplis d'hommes à piques.

« Mon Dieu ! s'écria-t-elle, mais que font donc les hommes ! »

« Je l'ai dit à Votre Majesté, ils parlementent. — Mais ils sont entrés jusque dans la cour du château ! — J'ai cru devoir gagner du temps pour donner à Votre Majesté le loisir de prendre une résolution. — En ce moment, la porte s'ouvrit. — Venez ! venez ! s'écria la reine sans savoir à qui elle s'adressait. — Charny entra. — Me voici, madame, dit-il. — Ah ! c'est vous ! alors je n'ai rien à vous demander ; car tout à l'heure vous m'avez déjà dit ce qu'il nous restait à faire. — Et, selon monsieur, demanda Roderer, il vous reste... ? — A mourir ! dit la reine. — Vous voyez que ce que je vous propose est préférable, madame. — Oh ! sur mon âme, je n'en sais rien, dit la reine. — Que proposez-vous, monsieur ? demanda Charny. — Cela n'est point la mort, dit Charny, mais c'est la honte ! — Vous entendez, monsieur ! dit la reine. — Voyons, reprit Roderer, n'y aurait-il pas un parti moyen ? — Weber s'avança. — Je suis bien peu de chose, dit-il, et je sais qu'il est bien hardi à moi de prendre la parole en pareille compagnie ; mais peut-être mon dévouement m'inspirerait-il. Si l'on se contentait de demander à l'Assemblée d'envoyer une députation pour veiller à la sûreté du roi ? — Eh bien, soit, dit la reine, à cela je consens. — Monsieur de Charny, si vous approuvez cette proposition, allez, je vous prie, la soumettre au roi. — Charny s'inclina et sortit.

« Suis le comte, Weber, et rapporte-moi la réponse du roi. — Weber sortit derrière le comte. — La présence de Charny, froid, grave, dévoué, était, sinon pour la reine, du moins pour la femme, un si cruel réproche, qu'elle ne le voyait qu'en frissonnant. — Puis peut-être avait-elle quelque pressentiment terrible de ce qui allait se passer. — Weber rentra. — Le roi accepte, madame, dit-il, et MM. Champion et Dejoly se rendent à l'instant à l'Assemblée pour porter la demande de Sa Majesté. — Mais regardez donc ! fit la reine. — Quoi, madame ? demanda Roderer. — Les assaillants étaient occupés à pécher des Suisses. — Roderer regarda ; mais, avant qu'il eût eu le temps de se faire une idée de ce qui se passait, un coup de pistolet éclata qui fut suivi de la formidable décharge. — Le château trembla, comme ébranlé dans ses fondements. — La reine poussa un cri, recula d'un pas, puis, entraînée par la curiosité, revint à la fenêtre. — Oh ! voyez, voyez ! s'écria-t-elle les yeux enflammés, ils tuent ! ils sont en déroute ! Que disiez-vous donc, monsieur Roderer, que nous n'avions plus d'autre ressource que l'Assemblée ? — Sa Majesté, répondit Roderer, veut-elle me faire la grâce de me suivre. — (A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. GALLMANN-LEVI, éditeurs à Paris.

Autour de Nancy

VILLERS-LES-NANCY

Bal de bienfaisance. — Samedi 5 mars les anciens combattants et mobilisés offrirent un grand bal au profit de leur caisse de secours. La soirée fut des plus animées, l'assistance très nombreuse, les couples pleins d'entrain. A minuit, une tombola fut tirée, offrant de nombreux lots dont la plupart importants. Le président et les membres du comité remercièrent toutes les personnes qui ont offert des lots et toute celles qui ont contribué à cette fête.

Numeros gagnants à la tombola des anciens combattants et mobilisés de Villers-les-Nancy :

692	1513	675	1836	1413	49	431	1447
1351	1805	777	1396	1730	568	173	1447
822	476	305	1908	1393	1967	1969	1394
1691	462	1723	131	1446	1552	917	494
1129	913	1752	81	376	1438	761	461
1057	1165	235	1535	1157	310	352	883
1159	1254	1052	734	346	1659	127	1714
1116	390	1393	1247	152	1403	1834	716
688	107	434	206	1827	978	53	451
1808	556	1771	37	311	55	1706	829
1121	1289	302	1921	238	100	999	432
1737	1858	466	167	1967	401	1187	7
182	213	1033	361				

Prière de retirer les lots à toute heure de la journée chez M. Poirier, épicer-boulangier, 116, place de l'Eglise. Les lots non réclamés à la date du 5 juin 1932 resteront acquis à la société.

LAXOU

Etat civil du mois de février. — Naissances : Gérard-René Saintot ; Jeanne-Hélène Schirrer ; André-Renée Callo ; Simone-Alice-Marie-Thérèse Delmotte.

Publications de mariages. — Joseph Neth, sondeur, domicilié à Créange (Moselle), avant à Wittingring, et Emma-Anna-Jeanne Roth, sans profession, à Laxou (Quatre-Églises) ; Constant-Louis Chifflet, plâtrier, domicilié à Laxou, en résidence à Nancy, 57, rue de la Hache, et Andrée-Marie-Louise Vauclair, s. p., domiciliée à Nancy, 83, rue Clodion ; Marcel-Emile Bousard, comptable, domicilié à Nancy, 23, rue de Dieuza, et Marie-Henriette Heintz, s. p., à Laxou ; Oscar-Antoine Hamant, tapissier à Laxou, avant à Nancy, 47, rue des Quatre-Églises, et Marie-Charlotte-Gabrielle-Henriette Callo, employée de commerce à Laxou.

Décès. — Jean-Joseph Selig, 51 ans, rue de la République, 61 ; Charles-Auguste-Gustave Hanny, 63 ans, rue Edouard-Grosjean, 1 ; Maria-Emilie Vauclair, épouse Adam, 96 ans, 37, avenue Sainte-Anne ; Gérard-René Saintot, 12 jours, 20, rue Jules-Ferry ; Auguste Finance, 67 ans, infirmier-chef à Maréville ; Maurice-Alexandre Janvier, 43 ans, 47, boulevard Emile-Zola.

Consultation des nourrissons. — La consultation gratuite mensuelle aura lieu mercredi 9 courant, à 9 h. 30. Présence obligatoire pour toutes les mères recevant des allocations d'assistance et pour les nourrices salariées.

ESSEY-LES-NANCY

Société de secours mutuels. — Dans l'article paru au sujet de la prochaine soirée de cette société, nous avons omis les noms des membres du comité des fêtes et de leurs qualités pour recevoir les offrandes. Ce sont : M. Lecomte Paul, Morel Louis, Kal, Miller Lucien, Marestant.

JARVILLE

Etat civil du mois de février. — Naissances. — Toussaint Jeanne-Andrée, — Carol Monique-Charlotte. — Haymann Guy-Joseph-Marie. — Metzger Raymond-Alexis. — Vano Théo Christian-Maurice. — Laval Christiane-Cécile-Marcelle. — Couval Jean-Bernard.

Mariages. — Détry Jean-André, mécanicien, rue Tourtel, et Henry Fernand-Genevieve, employé de bureau, rue de la République, 37, avenue Sainte-Anne ; Mary Jean-Robert, comptable à Bayon, et Mar Bonnyia Marceline-Virginie, s. p., à Jarville.

Décès. — Feydt Florent, 55 ans, — Schott Marie, veuve Lambert, 60 ans. — Genevieve-Joséphine Logelin, veuve Franchet Auguste-Victor, 64 ans.

Quête à mariage. — Une quête faite au mariage Mary-Bonnyia a produit la somme de 60 francs répartie comme suit : 25 fr. aux anciens combattants et 35 fr. au bureau de bienfaisance.

Merci aux généreux donateurs et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Vol d'effets. — Mercredi dernier, Mme Godot Paul, 45 ans, demeurant à Laneuveville, qui avait placé un habit de son fils sur un cordons, dans son jardin, à quelques mètres de son habitation, s'aperçut, le soir, que ce dernier avait disparu ainsi que deux chemises d'homme qui étaient à côté. Malgré les recherches faites immédiatement, aucune indication n'a pu être recueillie. Le préjudice causé est de 600 fr. environ. Plainte a été portée à la gendarmerie.

Fermeture tardive. — La gendarmerie a dressé procès-verbal samedi soir, à M. Fabre Charles, 37 ans, demeurant à Laneuveville-devant-Nancy, route de Heillecourt, qui avait son débit ouvert après l'heure réglementaire (23 h. 45). Dans son débit, se trouvait un groupe de jeunes gens qui jouaient aux cartes et au billard. Ce fait a été constaté et jettement d'une enquête judiciaire pour outrages au garde champêtre de cette localité.

Union Musicale Laneuveville. — Mardi 7 courant, à 20 heures, répétition pour les musiciens, et jeudi 9, à la même heure, répétition pour la clique.

LUCIEN MEYER

Marchand Tailleur, 47, RUE DES DOMINICAINS, informe sa clientèle que malgré les travaux effectués en ce moment à la Brasserie de la Poste, son adresse n'a pas changé, NE PAS CONFONDRÉ.

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

VOICI LES GIBOULÉES :

Ce n'est plus le moment de vérifier si votre essuie-glace fonctionne

Deux kilomètres de route droite. Ce n'est plus le moment de penser à l'huile. Un beau ruban tout droit : votre moteur tourne "ron", de bonnes reprises... l'étape se rapproche.

Vous avez toujours fait confiance au pouvoir lubrifiant de Mobiloil. Vous savez que chacun de ses types possède exactement le corps approprié pour interposer entre les pièces en mouvement de votre moteur cette pellicule adhérente qui résiste aux plus hautes températures et aux pressions les plus élevées... votre moteur a conservé toute sa jeunesse... tous ses nerfs...

C'est à temps que vous avez adopté Mobiloil qui réduit à leur minimum les dépôts carbonés et est uniformément répartie par votre système de graissage.

Vous pouvez oublier qu'il existe un problème de la lubrification, car les Techniciens de Mobiloil s'en sont occupés pour vous.

Pensez à Mobiloil dès maintenant

Faits divers

IL Y A ELIXIR ET ELIXIR...

Dans la fabrication de l'Elixir de la Grande Chartreuse, il entre plus de 130 éléments. C'est assez dire le travail délicat assuré par les Moines.

Aussi l'Elixir végétal de la Grande Chartreuse est toujours agréable, qu'il soit employé dans un verre d'eau, sur un morceau de sucre ou pour faire un grog.

UN HÉROS A LA CONRAD

Parmi les Anglais qui, résidant à Shanghai, ont eu à souffrir du bombardement, il en est un particulièrement pittoresque et dont la carrière est des plus curieuses. Il s'agit du commandant Frederick Davies qui, après avoir eu longtemps la charge d'un paquebot sur une ligne japonaise, dirige un hôtel construit par lui entre les forts chinois et le mer.

Ce vieux marin, il a quatre-vingt-quatre ans, pourrait figurer avec honneur dans un roman de Joseph Conrad. Encore très droit, il montre des épaules larges et un teint frais qui annoncent une vigueur dont on conte merveilles. En son jeune temps, il passa pour des six hommes les plus forts du monde. Il mesure six pieds et il ne perd pas un poil de sa taille. Après une vie très mouvementée et maintes aventures, il s'est installé à Shanghai.

Nul n'a jamais osé s'attaquer à lui, car il est très aimé des Chinois du voisinage. Comme un employé, déjà en 1905, lors du mouvement antibritannique, de quitter le quartier qu'il habitait, il s'y refusa. Il fit de même récemment, son hôtel étant, dit-il, tout ce qu'il possède au monde. C'est là une construction bizarre en bois et en béton, montrant de larges verandas. L'hôtel compte une douzaine de chambres, mais il a un bar et un billard qui passent pour bons.

Blessé, le vieux marin va-t-il consentir à accepter la concession européenne ? Ceux qui le connaissent assurent que non.

HORLOGE SOVIETISÉE

D'après la « Krasnaïa Gazeta », l'horloge de la forteresse Pierre-et-Paul, à Moscou, qui jouait chaque demi-heure l'hymne national, est muette depuis les premiers jours de la Révolution.

On va maintenant réparer cette horloge et lui faire jouer « l'Internationale ».

HOTEL GLARIDGE - PARIS

aux Champs-Élysées. Le plus luxueux, le plus confortable et le moins cher de France.

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

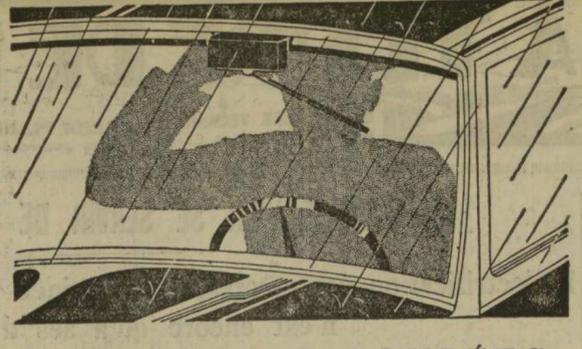
Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page



VOICI LES GIBOULÉES :

Ce n'est plus le moment de vérifier si votre essuie-glace fonctionne

Deux kilomètres de route droite. Ce n'est plus le moment de penser à l'huile. Un beau ruban tout droit : votre moteur tourne "ron", de bonnes reprises... l'étape se rapproche.

Vous avez toujours fait confiance au pouvoir lubrifiant de Mobiloil. Vous savez que chacun de ses types possède exactement le corps approprié pour interposer entre les pièces en mouvement de votre moteur cette pellicule adhérente qui résiste aux plus hautes températures et aux pressions les plus élevées... votre moteur a conservé toute sa jeunesse... tous ses nerfs...

C'est à temps que vous avez adopté Mobiloil qui réduit à leur minimum les dépôts carbonés et est uniformément répartie par votre système de graissage.

Vous pouvez oublier qu'il existe un problème de la lubrification, car les Techniciens de Mobiloil s'en sont occupés pour vous.

Pensez à Mobiloil dès maintenant

Faits divers

IL Y A ELIXIR ET ELIXIR...

Dans la fabrication de l'Elixir de la Grande Chartreuse, il entre plus de 130 éléments. C'est assez dire le travail délicat assuré par les Moines.

Aussi l'Elixir végétal de la Grande Chartreuse est toujours agréable, qu'il soit employé dans un verre d'eau, sur un morceau de sucre ou pour faire un grog.

UN HÉROS A LA CONRAD

Parmi les Anglais qui, résidant à Shanghai, ont eu à souffrir du bombardement, il en est un particulièrement pittoresque et dont la carrière est des plus curieuses. Il s'agit du commandant Frederick Davies qui, après avoir eu longtemps la charge d'un paquebot sur une ligne japonaise, dirige un hôtel construit par lui entre les forts chinois et le mer.

Ce vieux marin, il a quatre-vingt-quatre ans, pourrait figurer avec honneur dans un roman de Joseph Conrad. Encore très droit, il montre des épaules larges et un teint frais qui annoncent une vigueur dont on conte merveilles. En son jeune temps, il passa pour des six hommes les plus forts du monde. Il mesure six pieds et il ne perd pas un poil de sa taille. Après une vie très mouvementée et maintes aventures, il s'est installé à Shanghai.

Nul n'a jamais osé s'attaquer à lui, car il est très aimé des Chinois du voisinage. Comme un employé, déjà en 1905, lors du mouvement antibritannique, de quitter le quartier qu'il habitait, il s'y refusa. Il fit de même récemment, son hôtel étant, dit-il, tout ce qu'il possède au monde. C'est là une construction bizarre en bois et en béton, montrant de larges verandas. L'hôtel compte une douzaine de chambres, mais il a un bar et un billard qui passent pour bons.

Blessé, le vieux marin va-t-il consentir à accepter la concession européenne ? Ceux qui le connaissent assurent que non.

HORLOGE SOVIETISÉE

D'après la « Krasnaïa Gazeta », l'horloge de la forteresse Pierre-et-Paul, à Moscou, qui jouait chaque demi-heure l'hymne national, est muette depuis les premiers jours de la Révolution.

On va maintenant réparer cette horloge et lui faire jouer « l'Internationale ».

HOTEL GLARIDGE - PARIS

aux Champs-Élysées. Le plus luxueux, le plus confortable et le moins cher de France.

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

Un dernier page

Plus de douleurs grâce à Aspirin

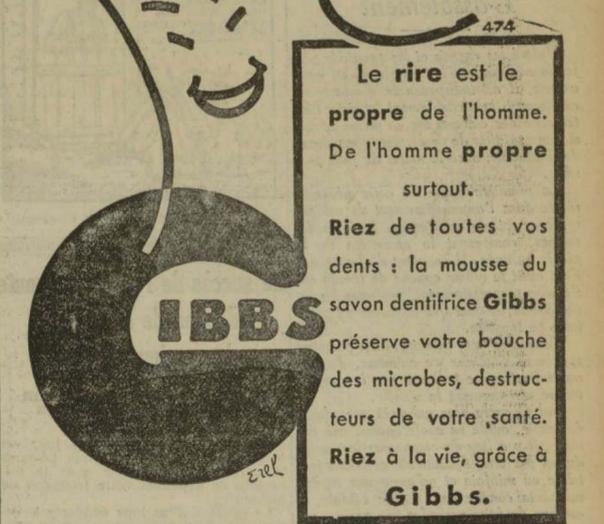
Un dernier page

Le rire est le propre de l'homme.

De l'homme propre surtout.

Riez de toutes vos dents : la mousse du savon dentifrice Gibbs préserve votre bouche des microbes, destructeurs de votre santé.

Riez à la vie, grâce à Gibbs.



Une sciatique l'empêchait de marcher

En cinq jours les douleurs disparaissent

« Atteint de douleurs sciatiques à la hanche et au genou, il m'était presque impossible de marcher. Sur les conseils d'un ami, j'ai pris des Sels Kruschen et, au bout de cinq jours, mes douleurs disparaissent. Depuis je n'ai plus rien ressenti. Il s'est produit en moi un changement que je ne puis expliquer autrement qu'en disant que je suis rajeuni. Je me porte mieux et suis aussi alerte qu'un homme de 40 ans. Et j'en ai bientôt 60 ! »

M. S..., Rouen.

LA SCIATIQUE est une maladie arthritique, c'est-à-dire une maladie due avant tout à l'impureté du sang. Kruschen fait disparaître la sciatique parce qu'il a le pouvoir de purifier le sang. Les différents sels de Kruschen sont stimulants de toutes nos fonctions. Ils réveillent le foie, les reins, les intestins paresse

LA TERRE DE FRANCE

CONSEIL TECHNIQUE: M. ALBERT MAUMENÉ
DIRECTEUR DE VIE A LA CAMPAGNE ET DE JARDINS ET BASSES-COURTS

L'assolement

Malgré les engrais et les procédés perfectionnés aujourd'hui employés en agriculture, il est indispensable d'assurer un assolement convenablement choisi, l'alternance des cultures sur un même terrain si l'on veut tirer de ce dernier le maximum de production avec le moins de frais possible.

La première cause de cette nécessité réside dans l'appauvrissement du sol par prélèvement de substances, toujours les mêmes, composant la nourriture de la plante cultivée. Il convient d'ajouter que c'est aussi la même couche de terrain qui s'épuise progressivement, profonde ou superficielle, suivant que la racine est pivotante ou traçante.

Chaque espèce, en outre, a ses parasites spécifiques, végétaux ou animaux, dont la multiplication ne tarderait pas à compromettre sérieusement la récolte.

Nul n'ignore plus qu'après une plante épuisante, avide en azote comme une céréale, il y a lieu de compenser les pertes du sol par une légumineuse améliorante : trèfle ou sainfoin et qu'après une espèce salissante comme celle même céréale, il est bon de faire succéder une espèce qui sera nettoiyante à cause des fréquents sarclages qu'elle nécessite.

A vrai dire, la pratique rationnelle de l'assolement a décollé au siècle dernier de l'avancement des sciences agricoles. Mais on en connaît cependant la nécessité dans la plus haute antiquité. L'assolement biennal : blé-jachère, des Grecs, est encore pratiqué aujourd'hui par certains peuples de l'Europe méridionale. Xénophon dans Les Economiques y consacre plusieurs chapitres. Virgile a prôné les qualités particulières des légumineuses.

Les combinaisons d'assolement sont innombrables et chaque cultivateur doit s'efforcer de trouver la formule la plus heureuse guidé par la tendance générale qu'il désire mais soumis aux exigences des deux facteurs importants, qualité du sol et climat, et en combinant la succession de ses cultures à la fois dans l'espace et dans le temps requis. D'un judicieux assolement peut dépendre sa fortune mais aussi sa ruine.

M. CHOUPOUT,
Ingénieur Agronome.

Réflexions agricoles

La terre est une table.
Les engrais sont des aliments.
Les végétaux sont des convives.
Du moment que vous garnissez la table suivant les besoins des convives que vous y installez, ils y trouveront leur compte et vous paieront bien.

Sème moins d'étendue.
Fume mieux tes terres.
Tu récolteras davantage.
Tu économiseras la main-d'œuvre.

Ce n'est pas ce qu'on sème, c'est ce qu'on fume qui produit.

Bricolage

AMÉNAGEZ UN PETIT ATELIER A LA FERME

La première chose à faire pour « bricoler » à la ferme, comme partout ailleurs, c'est d'être domicilié. Il n'y a rien de plus pénible comme recevoir la pluie, clapper dans la boue, trembler de froid et chercher des outils, qui sont toujours en permission. Voici l'ancien maître ou nous servons fort bien. A son défaut, une chambre inhabitée ferait tout aussi bien l'affaire. On se met où on peut et on trouve toujours bien une place.

L'essentiel, c'est d'avoir une douzaine de mètres carrés, une fenêtre pour y voir clair, une large porte pour pouvoir introduire les gros morceaux. Une cheminée et une bonne lampe ou une ampoule électrique, car souvent le bricolage effectuera l'hiver à la veille.

Ce local, c'est le quartier général du bricolage. C'est là que vous rassemblez tout ce qui est nécessaire comme outils sans oublier les pinces qui vous servent à peindre votre matériel, quand le besoin s'en fait sentir.

Or, vous savez tout instant, vous avez besoin de peindre à la ferme, si vous désirez prolonger l'existence de vos instruments aratoires exposés aux intempéries.

Bien entendu, certains travaux ne peuvent être effectués dans l'atelier, le carreau se mastique sur la fenêtre, la faucelle, la faucille ou la lieuse se rangent sous le hangar, la tulle se pose sur le toit. Mais toujours, on va d'un bout à l'autre, puisqu'on est sûr d'y trouver les instruments indispensables au travail à effectuer.

Dans l'atelier, naturellement, vous n'allez pas travailler par terre. Ne serait-ce que pour planter un clou, il faut être en bonne position. Un établi est indispensable. Il en faudra même deux pour bien faire : un établi de menuisier avec presse et valet ; une table de mécanicien avec étau. Nous placerons le premier au milieu de la pièce, orienté vers la porte, de façon à ce qu'une pièce de bois, trop grande pour tenir dans la pièce, puisse quand même reposer par une de ses extrémités sur l'établi et la presse tournée du côté opposé à la fenêtre pour que nous fassions face au jour en travaillant. L'établi de menuisier, une simple table épaisse et solide prendra place devant la fenêtre. Sur un bloc de bois nous poserons une masse de métal servant d'enclume. Dans un coin, nous placerons la meule à fauchage, en attendant mieux.

Si d'aventure vous avez une vieille commode ou une armoire inutilisée, ce sera parfait pour ranger les outils. C'est peu, direz-vous, pour mériter le titre d'atelier ; oui, mais avec ce peu là nous pourrions déjà faire beaucoup de choses.

Jacques MARTEL.

PLUS DE CHEVAUX POISSIFS
Guerison certaine des Teux Robelles
POUDRE DELARRE
30 ans de succès
Toutes pharmacies et ROUTIER
29, 31, Lazzari, Paris 6, S. 20, 27

Le tallage et la vigne de vos Bâtes
seront acérés par l'emploi à l'hectare de 200 kilos de chlorure de potassium en couverture.



Cliché - Vie à la Campagne

Le succès de l'année de ponte dépend de l'élevage de vos jeunes sujets

PRÉPAREZ-VOUS A RECEVOIR VOS POISSINS D'UN JOUR

L'achat des poussins d'un jour est le plus sage parti que vous puissiez prendre pour constituer avec le minimum de dépenses votre troupeau de poules.

Le poussin d'un jour supporte beaucoup mieux un long voyage qu'un poulet de un à deux mois, contrairement à ce que vous pourriez croire. En effet, si ce voyage dure 24 et même 48 heures, le poussin profite du repos auquel il est astreint et de l'obscurité dans laquelle il est tenu pour digérer le jaune d'œuf qu'il a absorbé avant sa naissance, réserve précieuse de nourriture que la nature semble lui avoir donnée précisément pour ce voyage.

Ce jeune de 48 ans est, en effet, nécessaire pour éviter l'obstruction intestinale cause de la mort de bien des jeunes poulets.

Logés confortablement dans une boîte de fort carton à paroi double, dans laquelle, grâce à des trous convenablement disposés, circule l'air pur qui leur est nécessaire, les poussins se chauffent mutuellement par temps froid et ne sont jamais assez serrés pour souffrir de la chaleur. Toutes les maisons sérieuses ont des boîtes adaptées à la saison d'expédition.

Les compagnies de chemin de fer prennent généralement des précautions suffisantes pour le transport de ces petits animaux. Vous devez cependant, avant d'accepter une livraison, constater le bon état des voyageurs et faire les réserves utiles si les boîtes sont mal emballées et si elles vont évidemment avec des retards qui compromettent la santé et l'avenir de vos sujets. Toutefois, vous n'avez pas lieu de vous inquiéter si le voyage n'exécède pas une cinquantaine d'heures.

Vous avez une poussinière prête à recevoir 200 à 300 sujets. C'est un petit bâtiment, construit en planches de sapin boudévées et rainées ou en fibrociment, et ses cloisons sont doubles pour éviter autant que possible l'influence de la température extérieure. Sa façade est largement aérée. Jusqu'à 0 m. 50 du sol elle est totalement vitrée, sauf en haut, à 0 m. 60 du toit où vous aurez installé pour l'aération des panneaux de toile.

Toutes les fenêtres seront doublées d'un grillage fin pour éviter, lorsqu'elles sont ouvertes, l'invasion des petits fauves : rats, belettes, fouines, etc.

Votre poussinière aura un toit de fibrociment ou d'ardoises, jamais de tôle ondulée ni de tuiles. La tôle est à proscrire car elle est trop bonne conductrice de chaleur et la tuile parce qu'en plus de son entretien coûteux, elle offre aux rongeurs un excellent abri. Le toit sera toujours doublé d'un plafond de planches, à travers lequel passera, isolé par une large plaque de toile le tuyau de votre éleveuse à charbon.

Sur votre éleveuse à charbon, le diamètre du réflecteur étant de 1 m. 30, vous pouvez placer 350 sujets au plus. Vous aurez prélevé, n'en mettez pas davantage. Mieux vaut faire deux bandes de 200 qu'une de 350.

Vous devrez avoir aussi préparé le parquet dans lequel, au bout de peu de jours, iront s'ébattre vos élèves. Un terrain de 500 à 600 mètres carrés sera clos à 2 mètres de hauteur par du grillage à petite maille de 0 m. 025, à 0 m. 025 au-dessus du sol, par du grillage à mailles de 0 m. 05. Votre grillage fin sera en outre enterré à 0 m. 25 dans le sol, ce qui nécessitera une bande de ce grillage large de un mètre.

Vous aurez parqué ses toujours couvert d'herbe fine. Si l'herbe pousse trop vite fauchez-la souvent. Vos poussins doivent toujours avoir de l'herbe tendre à leur disposition, sans tenir compte de celle que vous leur donnez à leur repas.

Vous allez avec une bonne poussinière, une éleveuse moderne, un parquet herbeux. Vous avez en outre un excellent petit matériel, des abreuvoirs où les poussins ne pourront ni se mouiller ni se noyer et en quantité satisfaisante. Prenez pour cela des abreuvoirs fontaines ou syphons de 10 litres, à raison de deux par cent sujets.

Pour distribuer la nourriture, il vous faut des petits plateaux de bois raboté de 2 m. x 0 m. 40 à rebords de 0 m. 01. N'oubliez pas d'ajouter à vos poussins, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

IL FAUT SAVOIR SE SERVIR DE L'ÉLECTRICITÉ

L'électrification des campagnes, terminée dans certaines régions, n'est encore qu'à ses débuts

EN TOUTES CHOSES, UNE PÉRIODE D'ADAPTATION EST NÉCESSAIRE

On a engagé de fortes et utiles dépenses dans la construction des centrales, des lignes de transport à haute tension et des distributions à basse tension. Ces dépenses, il faut les amortir suivant la règle adoptée, en vingt ans. Mais ce n'est pas tout. On a vu grand et nul ne saurait s'en plaindre, car les entreprises étrangères qu'il faut agrandir par la suite sont extrêmement coûteuses.

Les centrales, les lignes sont conçues pour produire et transporter une quantité de courant déterminée, correspondant à la plus grande consommation qu'on puisse envisager à un moment donné et qu'il faudrait bien fournir. Supposez que la Centrale qui vous alimente soit susceptible de produire un maximum de 10.000 kilowatts-heure, et qu'elle ait coûté 10 millions. Un capital de 10 millions, cela représente un intérêt annuel de 500.000 francs qu'il faut verser aux souscripteurs. Si la Centrale vendait par heure ses 10.000 kWh, soit 240.000 par jour et par an 87 millions de kWh, la charge par kWh serait d'environ 0 fr. 008, soit moins d'un centime. Mais la Centrale ne vend ses 10.000 kWh qu'aux heures de pointe où les besoins sont les plus intenses, aux environs de 17, 18 et 19 heures. Le reste du temps, elle ne fournit que de la force motrice. On est donc obligé d'avoir une Centrale pouvant fournir 10.000 kWh pour couvrir les besoins des trois heures de pointe, alors que la vente totale de la journée, au lieu d'atteindre 240.000 kWh,

100 kWh ; de 6 h. à 8 heures, 2 heures à 300 kWh. Soit au total, par jour, 41.700 kWh, et par an, 15 millions de kWh. L'usine travaille environ au quart de sa puissance et chaque kWh est chargé de près de 3 centimes d'intérêt d'argent.

Ne perdez pas de vue que le secteur qui vous alimente doit à tout instant pouvoir répondre à toutes les demandes. S'il doit fournir en pointe 10.000 kWh et si vous faites réaliser chez vous l'installation d'un moteur de 10 CV, il est obligé de prévoir une puissance de 10.000 kWh. Si vous utilisez votre moteur une heure par an, le 1^{er} janvier de 17 h. à 18 heures, le secteur n'en doit pas moins tenir à votre disposition 10 kWh, toute l'année, à toute heure. Cette situation complètement inadmissible est à la base du « minimum de consommation », qui a suscité tant de protestations. Le minimum de consommation est cependant très justifié. Le secteur vous dit : je veux bien vous installer un moteur de 10 CV, mais gardez-vous de vous en servir, car vous ne pouvez pas en faire plus que vous en avez besoin. Utilisez vos 1.000 kWh ; vous en avez besoin. Ainsi, vous ne paierez pas en vain, ce qui est toujours désagréable. De plus, vous amortirez votre installation sur un nombre d'heures de travail élevé.

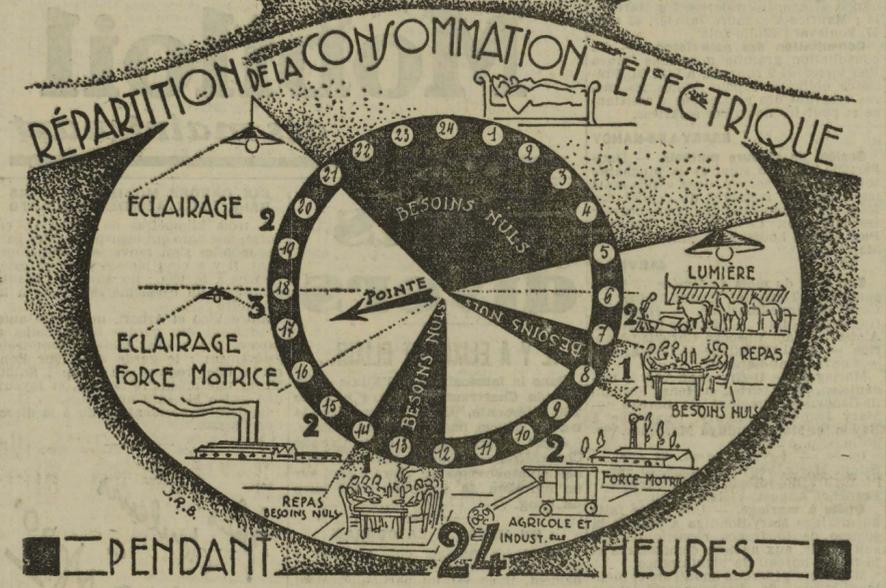
Mais le minimum de consommation ne sera plus bientôt qu'un souvenir, ainsi que la prime fixe. Des coopératives,

une sérieuse économie. D'autres secteurs ont institué le comptage triple tarif, à horloge, qui facture par exemple le kilowatt-heure à 2 francs, de 8 heures à midi et de 14 h. à 16 heures ; à 4 francs, de 16 h. à 19 heures et à 0 fr. 60, de 19 h. à 8 heures et de midi à 14 heures. Tout naturellement, l'abonné est porté à employer le courant de 8 h. à 16 heures, surtout de midi à 14 heures. Par contre, il évite d'utiliser sa force motrice à partir de 16 heures. 1. recherche enfin les utilisations du courant de nuit, qui est fort bon marché.

C'est en vous inspirant de ces données que vous obtiendrez les meilleurs résultats et faciliterez la tâche de votre fournisseur de courant. En outre, n'installez pas plus de puissance qu'il n'est nécessaire, mais sachez l'utiliser parfaitement. Dans le cas d'une installation complète, vous disposez de deux courants et de deux compteurs, facturés ses courants à des prix différents : le courant lumière, à la tension de 110 ou 230 volts, qui est généralement monophasé ; le courant force, à la tension de 230 ou 380 volts, qui est généralement du triphasé. La différence provient de ce que le courant lumière est fourni par un seul fil de phase de la ligne, alors que le courant force est fourni par les trois fils de phase. Le courant lumière étant toujours compté au même prix, vous pouvez avoir intérêt aux heures de pointe à l'utiliser

pour alimenter de petits moteurs monophasés ou universels, d'une puissance ne dépassant pas 1/2 CV, qui, le soir, effectuent les travaux de traite manuelle et d'écrémage du lait. Pour tout le reste, n'utilisez que le courant force. Ce peut-on faire par l'électricité ? Bien des choses et très économiquement quand on sait s'en servir.

Bernard LANGE.



Cliché - La Terre de France

s'établit à peu près ainsi : de 8 heures du matin à midi, 4 heures à 2.000 kWh ; de midi à 14 heures, 2 heures à 300 kWh ; de 14 heures à 17 heures, 3 heures à 2.000 kWh ; de 17 heures à 19 heures, 2 heures à 10.000 kWh ; de 19 heures à 21 heures, 2 heures à 2.000 kWh ; de 21 heures à 24 heures, 3 heures à 500 kWh ; de 24 h. à 5 heures du matin, 5 heures à 100 kWh ; de 5 h. à 6 heures, 1 heure à

ves, des syndicats ont déjà complètement supprimé cette dernière. Des secteurs ont aboli le minimum de consommation sous une seule condition : que l'abonné ne demande pas de force motrice entre 16 et 18 heures, parce qu'à ce moment, les besoins d'éclairage et de force motrice industrielle conjugués sont au maximum. Cette servitude n'est pas très gênante, d'autant qu'elle pro-

duit alimenter de petits moteurs monophasés ou universels, d'une puissance ne dépassant pas 1/2 CV, qui, le soir, effectuent les travaux de traite manuelle et d'écrémage du lait. Pour tout le reste, n'utilisez que le courant force. Ce peut-on faire par l'électricité ? Bien des choses et très économiquement quand on sait s'en servir.

Bernard LANGE.

LES CÉRÉALES ET LES ENGRAIS EN COUVERTURE

De nombreux agriculteurs avisés épandent en couverture sur les blés en herbe du chlorure de potassium seul ou mélangé avec du nitrate.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

M. Benoist, à Marçq (Seine-et-Oise), avait semé, le 20 novembre 1930, du blé Gallus 30, sur lequel il avait appliqué avant les semailles 200 kilos de soutes de déphosphoration, puis 100 kilos de nitrate de soude en février, et 100 kilos en mars.

M. Benoist, qui, habituellement, donne toujours à ses blés du chlorure de potassium, avait cru pouvoir s'en passer par mesure d'économie. Toutefois, en décembre, il se demanda s'il ne fallait pas fausse route, et résolut de chercher à mettre en évidence l'effet de la potasse en couverture. Il délimita dans une partie du champ trois parcelles de 2 ares chacune : celle du milieu servant de témoin ; les deux autres reçurent respectivement en décembre 200 kilos et 400 kilos de chlorure à l'hectare. Dès février, les effets du chlorure se manifestèrent. Les pieds

étaient plus vigoureux, les tiges plus fortes, surtout dans la parcelle à 400 kilos de chlorure. Fin juin, la paille avait environ 15 centimètres de plus dans la parcelle avec potasse.

Cette pratique, en effet, présente de gros avantages et mériterait d'être plus connue.

Comment obtenir l'autorisation de transporter les animaux à fourrage



Cliché - Vie à la Campagne

Comment avoir une belle récolte de pommes de terre

FAITES VERDIR VOS TUBERCULES DE SEMENCE A LA FIN DE L'HIVER

Lorsque les fortes gelées ne seront plus à craindre et environ un mois avant la plantation, les plants de pommes de terre doivent être mis à l'air et à la lumière.

Ainsi exposés à la lumière, les tubercules verdissent, forment des germes gros, courts, trapus, bien constitués, donnant par la suite des touffes beaucoup plus vigoureuses que les germes effilés et étioles qui se forment à l'obscurité.

La mise en germination peut se faire dans un grenier parfaitement éclairé ou sous un hangar à l'abri de la visite des animaux ; il suffit d'étaler les tubercules dans une couche de 5 centimètres sur un plan lisse et de les arroser avec de l'eau tiède.

Le meilleur procédé pour

Chronique Coloniale

Les opérations du Tafilalet
récents opérations militaires
appelées à l'opinion publique qu'il

vers l'Ouest sans rencontrer de résistance.
L'opération se poursuivait
immédiatement de 6.500 familles

BOURSE DE PARIS du 7 Mars 1932 (Cours de clôture)

Table with columns: précédé, ce jour, précédé, ce jour. Includes sections for Marché Officiel, FONDS D'ETAT, ACTIONS, and Marché en Banque.

BULLETIN COMMERCIAL T. S. F.

du 7 mars
BOURSE DE COMMERCE
Ouverture
Blés - Tendance ferme. - Courant...

Un Mal Entre Vos Orteils Peut Être Grave

Les premiers symptômes d'une maladie
des pieds très dangereuse apparaissent
entre les doigts de pieds: peau humide

Paris, 7 mars. - L'opini que la spéculation
écomptait de la part des marchés de
Londres et de New-York...

REVUE FINANCIERE

Paris, 7 mars. - L'opini que la spéculation
écomptait de la part des marchés de
Londres et de New-York...

LES CHANGES A PARIS

Table with columns: Londres, Italie, New-York, Belgique, Danemark, Espagne, Hollande.

BOURSE DE NANCY

Cours communiqués par la Compagnie
des Agents de change

REVUE FINANCIERE

Paris, 7 mars. - L'opini que la spéculation
écomptait de la part des marchés de
Londres et de New-York...

LES CHANGES A PARIS

Table with columns: Londres, Italie, New-York, Belgique, Danemark, Espagne, Hollande.

BOURSE DE NANCY

Cours communiqués par la Compagnie
des Agents de change

MARCHE DE LA VILLETTE

Boeufs: amenés, 2.854; inventés, 160;
première qualité, 8,60; 2e, 6,30; 3e, 5,30.

CAFES

Le Havre. - Clôture. - Tendance calme.
- Ventes 1.250 sacs. - Mars, 224,50.

LAINES

Le Havre. - Clôture. - Tendance calme.
- Mars, avril, 480.

COTONS

Le Havre. - Clôture. - Tendance soutenue.
- Ventes 2.650 balles. - Mars, 250.

HUILE D'OLIVE

"ENFIDA"
EXTRA GARANTIE PURE
Expéditions directes

AGRICOLE FRANCO-AMERICAINE

ENFIDAVILLE (Tunis)
AGRICOLE FONDÉE EN 1881

CAFÉ QUATRIÈME-ETAT

APERITIF ET DIGESTIF

PETITES ANNONCES CLASSÉES

6 francs la ligne
Mary BURZEL, 58, rue de Laxou, demande
OUVRIERE COUTURIERE

PETITES ANNONCES CLASSÉES

6 francs la ligne
Mary BURZEL, 58, rue de Laxou, demande
OUVRIERE COUTURIERE

PETITES ANNONCES CLASSÉES

6 francs la ligne
Mary BURZEL, 58, rue de Laxou, demande
OUVRIERE COUTURIERE

PETITES ANNONCES CLASSÉES

6 francs la ligne
Mary BURZEL, 58, rue de Laxou, demande
OUVRIERE COUTURIERE

PETITES ANNONCES CLASSÉES

6 francs la ligne
Mary BURZEL, 58, rue de Laxou, demande
OUVRIERE COUTURIERE

Qui Encore Désire Un Teint De 500.000 Frs?



GRATUIT

Une Boîte du Modèle Courant de Cette Stupéfiante et Nouvelle Poudre de Riz à la Mousse de Crème

Des recherches scientifiques ont maintenant révélé un moyen facile de faire tenir la poudre de riz tout le long du jour. Cette merveilleuse découverte permettra à toute femme de conserver son teint frais et ravissant — sans la plus légère trace de brillant — toute une soirée entière, en dansant dans la plus surchauffée des salles de bal. L'ingrédient qui est la cause de cette stupéfiante différence s'appelle mousse de crème et le droit exclusif de l'employer a été acquis pour une somme considérable par Tokalon. C'est pourquoi la Poudre Tokalon est la seule véritable poudre de riz à la Mousse de Crème. Elle donne un teint parfait résistant au vent ou à un temps pluvieux. Toutes les triomphatrices des concours de beauté, au cours de ces dernières années, se sont servies de cette sorte de poudre particulière. Une boîte du modèle courant, de cette stupéfiante Poudre de Riz à la Mousse de Crème, sera offerte absolument gratuitement à quiconque emploie la Poudre Tokalon, couleur blanche (non grasse) comme on l'explique ci-dessous. Les compactes Tokalon contiennent maintenant de la Mousse de Crème. La Poudre et le Rouge sont tous deux très adhérents. Quelque chose de nouveau, de différent, de meilleur.



Señorita Yolanda Porello, Miss Unipers 1930, déclare : « Ce simple secret pour le teint m'a permis de gagner 500.000 Frs et a contribué à faire de moi la reine de beauté du monde entier. »

Votre Peau Nouvelle En 3 Jours

Douce, Blanche, Veloutée

Des milliers de femmes ont des pores dilatés et l'ignorent. Tout pore dilaté est dû à de l'irritation. A moins que vous ne vous débarrassiez de l'irritation des pores de la peau, des corps étrangers s'y amassent et il en résulte de fâcheux points noirs, des boutons, des dartres, des couleurs jaunes et sombres et une peau grossière et rêche. La Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Blanche, (non-grasse) contient maintenant de la crème fraîche et de l'huile d'olive pédrigées combinées avec des ingrédients astringents qui éclaircissent et tonifient la peau. Elle pénètre instantanément, calme l'irritation des glandes de la peau, resserre les pores dilatés, dissout les points noirs à un tel point qu'ils disparaissent, éclaircit et adoucit la peau la plus sombre et la plus rêche. Elle maintient l'épiderme le plus desséché frais et dans une délicate moiteur, mais exempt de graisse. Elle convient également à enlever le brillant d'une peau huileuse ou d'un nez luisant. Elle rend la poudre de riz invisible et adhérente.

COUPON GRATUIT Valable 5 Jours Seulement
Présentez aujourd'hui même ce coupon-cadeau à votre parfumerie ou à votre magasin préféré; achetez un pot de Crème Tokalon de 10 francs, couleur blanche, (non-grasse). On vous donnera en même temps à titre ABSOLUMENT GRATUIT, une boîte du modèle courant de Poudre de Riz à la Mousse de Crème, semblable à celle dont il s'agit ci-dessus. Si le stock de poudre de riz de votre fournisseur est épuisé, envoyez simplement 40 francs avec votre nom et adresse à : Tokalon, Service 19 T, Rue Auber, 7, Paris, et les deux vous seront expédiés sans aucun frais.

5000 NOTRE CONCOURS SUPERBES MONTRES distribuées GRATIS PARMIS LES LECTEURS LISANT CE DOCUMENT



TROIS BONNES OCCASIONS

BOULANGERIE-PÂTISSERIE sous-préfecture de Metz, à céder après fortune, 12 ans de bail à 2.500, 4 pièces, cuis., CENT SAUCS PAR MOIS, 2 heures de portage en ville. 50.000 Frs PAR AN en PÂTISSERIE. Bien installé, bon matériel, chambre à farine. Auto. Bonne affaire à céder. S'adresser à M. AVEZ 50.000 Frs comptant. 5969

ENTRÉE MEUBLEE pour dame seule, quartier très agréable de Nancy. Rapport annuel 14.000 Frs et bien logé, 2 pièces, cuis., Chambres en très bon état, mobilier état de neuf. E. G. E. PRIX : 60.000 Frs. Comptant à discuter. 6376

Cabinet E. BRISOT, 19, Rue Saint-Dizier - NANCY - Téléph. 58.46

Médecins - Spécialistes

19, rue Hte-Saïlle, 1, r. Dom-Calmet
prés St-Louis, près Pt-Central
METZ NANCY
Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi
de 7 h. à 19 h. de 9 h. à 19 h.
TRAITEMENT par ÉLECTRICITÉ
--- SÉRUMS --- VACCINS ---
MALADIES de la PEAU et du SANG
Eczéma, Acné, Syphilis, etc...
MALADIES des FEMMES
Métrite, Salpingite, etc...
VOIES URINAIRES --- INTESTINS
RHUMATISMES --- ESTOMAC
Rétrecissements, Ecoulements,
Prostate, etc...
METHODE NOUVELLE
TRAITEMENTS NOUVEAUX

30 MILLE FRS

Concours sans diplôme 2 sexes : 30 Juillet
Commissaire-Contrôleur de l'Etat des Assurances
Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, Paris-6.

PRÊTS SUR IMMEUBLES

A. MARCHAND, 13, rue St-Nicolas, NANCY
(Maison fondée en 1866)

ANES 500 fr. PORCS 3 mois : 95 fr. -
JUMENTS, BRIVES (Corrèze).

Bien supporté par les enfants

Le Goudron Guyot est le spécifique par excellence des VOIES RESPIRATOIRES

RHUMES - TOUX
BRONCHITES - CATARRHES
Affections de la Gorge et des Poumons
sont combattus avec succès par le

Goudron Guyot

Exiger le véritable GOUDRON-GUYOT et afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette : celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs violet, vert, rouge et en blanc, ainsi que l'adresse : Maison FRESLÉ, 19, rue Jacob, Paris.

ESTOMAC

Les SUPERTASES DUPEYREUX nettoient et purifient les muqueuses gastro-intestinales, régularisent le sécrétion des sucs digestifs, activent le fonctionnement du foie et assurent des digestions normales. Elles agissent efficacement contre les Maux d'Estomac, Dyspepsies, Gastrites, Digestions difficiles, Ulcères d'Estomac, Entérites, Ballonnements, Aigreurs, Vomissements, la Boîte 16 fr. dans toutes Pharmacies, est expédiée franco domicile contre mandat 16 fr. par les Laboratoires du Docteur Dupeyroux, 5, Square de Messine, 5, Paris, Echantillon et méthode gratuits sur demande.

J. PREVOT

4 rue S^t Georges
NANCY

vous offre
une montre
élégante, précise,
à un prix raisonnable

140 f.

Mouvement Ancré 15 Rubis
Boîte Moderne plate chromée
Cadrans argentés, Heures relief.
GARANTIE 5 ANS.

CAISSE PRATERNELLE DE CAPITALISATION

Société Anonyme au Capital, entièrement versé, de VINGT MILLIONS
Entreprise privée régie par la Loi du 19 Décembre 1907
Siège Social : 6 et 8, Rue Léon Trulin - LILLE

LA SEULE société de capitalisation garantissant :
1^o le MAXIMUM DES AVANTAGES LEGAUX ;
2^o la PARTICIPATION GRATUITE AUX BÉNÉFICES.

DOUZE TIRAGES PUBLICS GARANTIS PAR AN
Au siège social le dernier jour de chaque mois.

Tout titre porte une combinaison de trois lettres.
Cinq combinaisons de trois lettres remboursées chaque mois
Un titre sur 260 remboursé par an. (Un sur 9 en 30 ans).

TARIF MINIMUM LÉGAL

Durée intéressante : 10 à 15 ans - Maximum 30 ans	
Capital garanti.....	10.000 25.000 50.000 100.000 250.000 fr
Versement par mois.....	20 50 100 200 500 fr
Maximum des Versements.....	5.840 14.600 29.200 58.400 146.000 fr
ou Prime Unique.....	3.540 8.850 17.700 35.400 88.500 fr

A la quinzième année, chaque titre donne droit :
1^o A une valeur de rachat garantie (maximum légal) ;
2^o A une participation aux bénéfices.

TIRAGE DU 29 FÉVRIER 1932

Combinaisons sorties : P V N - Z U F - S U P - R M D - H X C
147 TITRES REMBOURSES pour 1.886.000 francs

PARMI LESQUELS :

M. SEMETTE Alban, rue de Saint-Omer, à Watten (Nord).....	ont reçu chacun
M. HUMAULT, « Gastellière Pivert », Martigne Ferchaud (I.-et-V.)	100.000 fr.
M. VANDAELE CAMPEL, cultivateur à Ochetezele (Nord).....	ont reçu
M. JADOT Fernand, place Mathieu, à Billy-Montigny (P.-de-C.)	50.000 fr
M. WAQUER Charles, cultivateur Hameau d'Hovet, Preth (N.)	10.000 fr
M. BOISE Charles, quincaillier, à Cartignies (Nord).....	chacun
M. DEMONCHY LEROY, Directeur de Brasserie, à Provin (Nord)	5.000 fr
M. GARGON Claude, rue Cantimpère, à Cambrai (Nord).....	chacun
M. DIOT Marcel, cultivateur, à Queudes, par Sézanne (Marne)	5.000 fr
M ^{lle} LAMOLETTE Eugénine, à Caullères (Somme).....	chacun
M. TROILLARD Maurice, à Flabas (Meuse).....	ont reçu
M ^{lle} MARCHAL Lucie, aubergiste, à Voussens (Moselle).....	25.000 fr
M. JOURDAIN François, à Vervy, par Varennes-en-Argonne (Meuse)	10.000 fr
M. WIRTZ Robert, à Borny-les-Metz (Moselle).....	chacun
M ^{lle} FERVEUR Aurélie, cultivatrice, à Colpes-Cury (Moselle).....	5.000 fr
M. YATIN Emile, à Vaucromont (Moselle).....	chacun
M. EREKLEN Camille, s. r. des Couvents, Montigny-Metz (Mos.)	5.000 fr
M. MAZUET LAMOLETTE, à Vrainscourt (Meuse).....	chacun
M. SZEZESNIAK Raphaël, laitier, à Cetry (Meurthe-et-Moselle)	5.000 fr
M. FERRAUX Robert, Les Islettes (Meuse).....	chacun

PROCHAIN TIRAGE LE 31 MARS 1932

Pour souscrire, s'adresser à MM. les Inspecteurs :
ROUNG 39, rue du Cardinal-Mathieu, NANCY pr la MEURTHE-et-MOSELLE
CONTER, 4, Rue Mazelle, à LONGVION,
SIMON, Avenue de la 1^{re} Division à VERDUN pour la MEUSE
JAURE, 13, Rue Mozart, à METZ
GENON, 101, route de Woippy à METZ-devant-les-PONTS, pour la MOSELLE
FAUCONNIER, 12, Rue d'Arches à EPINAL, pour les VOSGES.
SAMAIN, 16, rue de Mulhouse, DIJON pour la Côte-d'Or

LA LAINE RIEN QUE DE LA LAINE

GRANDE MANUFACTURE LYONNAISE DE MATELAS

Maison unique pour le traitement et lavage des Laines. Sélection de Laines pour la matelasserie - Centralisation des Laines du Centre, de l'Est et du Sud-Est - Avec le prix actuel des Laines ne couchez plus sur un matelas dur, faites-le regarder ou changez-le de suite - Consultez la HALLE AUX LAINES de LYON, 4, Rue des Celestins, LYON, qui peut vous livrer par retour du courrier et franco, soit la laine seule, soit le MATELAS confectionné à bourrelets et coutil pur au prix de :

Largeur c/m.....	80	90	100	115/125	130	140
Poids k.....	11	13	15	18	20	22
Laine grise.....	160	180	200	230	255	275
Laine YATIN Emile.....	230	255	280	330	360	420
Laine blanche, 1 ^{re} choix	260	300	335	400	445	485

FABRIQUE D'ACCORDEONS
FRANÇOIS DEDEMS
BREVETÉ
fondée en 1887
Catalogue illustré 1 fr
REPARATIONS
Nouvelle BAISSE DE PRIX

ÉPICERIE - FRUITERIE

Seule dans son quartier. Install. avec balance automatique. Beau logement personnel. Bail 8 ans, 400 fr. de vente par jour. Excellent affaire convient à jeunes gens actifs disposant de 8.000 francs comptant. - S'adresser :
Banque P. M. PICARD 33, rue de la Hache, NANCY

DOULEURS ET NERVOUSITÉ

BANNIES PAR ASPRO

EVITEZ LES MAUX DE TÊTE INSOMNIE NERVOUSITÉ IRRITABILITÉ RHUME GRIPPE RHUMATISME MAUX DE DENTS NÉVRITIE NÉURALGIE SUITES FACHEUSES D'UN ABUS D'ALCOOL DOULEURS DE LA MENSTRUATION

Doleurs, nervosité, perte d'argent sont généralement les causes principales auxquelles sont dus les troubles dont l'humanité souffre le plus fréquemment. « ASPRO » ne peut vous dédommager en argent, mais il peut cependant vous épargner beaucoup d'argent en vous protégeant contre bon nombre de maladies et de souffrances — en vous dispensant de garder le lit — en ramenant votre santé à son état normal. « ASPRO » bannit la souffrance — il calme la nervosité et l'irritabilité — en un mot, il est le remède souverain contre une foule d'affections diverses trop nombreuses que pour pouvoir les énumérer ici. Ses usages sont si variés, qu'« ASPRO » est devenu un auxiliaire indispensable dans chaque famille, tous les membres peuvent en user, depuis les enfants jusqu'aux parents. De plus, son action est prompte, définitive, sûre et efficace. Ceci est un fait indéniable, établi et prouvé par des milliers de personnes qui ont souffert et nous ont déclaré avoir expérimenté qu'« ASPRO » fait disparaître, en quelques minutes, les maux de tête les plus rebelles; il arrête le rhume et la grippe en une nuit si l'attaque est prise à son début; il procure un doux sommeil au lieu de l'insomnie; il calme immédiatement l'attaque la plus violente de rhumatisme, de sciaticisme, de névralgie ou de migraine; il calme les douleurs troubles menstruels. Pourquoi ne pas vous défendre contre tous ces maux ? « ASPRO » vous en préserver ! C'est bien simple, prenez « ASPRO » et vous serez soulagé.

Lisez ces Attestations :

« ASPRO » enrayer un Rhume en une nuit
Ma femme avait un gros rhume. Elle prit, le soir avant de se coucher, 3 tablettes d'« ASPRO » et, le lendemain matin, le rhume était, sinon guéri, complètement enrayer.
E. DODENET
2, rue de Clermont, Roanne (Loire)

Je souffrais de Sciaticque depuis plus de six mois
Je passais des nuits sans sommeil; j'avais déjà pris des drogues, rien n'y faisait. J'ai essayé « ASPRO » des premières tablettes, les douleurs se sont calmées. J'en ai pris 4 boîtes consécutives et je n'ai plus rien ressenti. Maintenant, je dors normalement.
ADRIEN Barthélémy
16, rue de l'Arquebuse, Autun (S.-et-L.)

Je souffrais de Névrite depuis plus de 2 mois
J'ai voulu essayer votre produit « ASPRO » et, après six jours de traitement, j'oserai vous dire que je ne ressens plus rien, plus aucune douleur, et je ne considère comme entièrement guéri. J'apprécie votre excellent remède que tout le monde devrait connaître, et nul ne devrait jamais se dépourvoir de son paquet d'« ASPRO ». Aussi, je vous en suis infiniment reconnaissant.
Ch. HOUDART
184, rue de Leus-Fosse 13, Haines par la Bassée.

Premier secours pour les Mères

La plupart des enfants sont sujets aux maux de dents, maux d'oreilles, rhumes et fièvres soudaines. On peut donner « ASPRO » aux enfants ainsi affectés, il calmera la douleur et réduira rapidement la fièvre.

COMMENT DONNER « ASPRO » AUX ENFANTS

Il y a deux méthodes très simples : a) avec un peu de lait, b) casser la tablette et l'administrer dans une cuillerée à café de confiture. Les doses sont : Enfants de 3 à 6 ans, une demi-tablette - de 6 à 14 ans, une tablette - de 14 à 18 ans, une tablette et demie. « ASPRO » comme tout autre médicament ne devra pas être donné aux enfants âgés de moins de 3 ans sans avis médical.

Dr. S. G. (Somme)

Je puis affirmer qu'« ASPRO » m'a donné d'excellents résultats dans tous les cas où l'acide acétyl-salicylique est indiqué. Ce produit ne donne lieu à aucune intolérance gastrique, ce qui est la meilleure preuve de sa pureté chimique.
Docteur L.

Dépot pour la France : J. HANON, pharmacien de 1^{re} classe, Laboratoire de conditionnement : 8, Rue Flatters, AMIENS.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

AVIS. — Si vous ne pouvez obtenir « ASPRO » chez votre pharmacien, adressez le montant de votre commande à M. J. HANON, pharmacien, 8, rue Flatters, à Amiens, compte chèques postaux n° 14646, qui vous l'expédiera franco.

Sanders Advertisng Service, Amiens.

A céder après fortune

BONNE BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Import. centre de Metz-M. Magnifique install. laborat. avec mach. modernes. Frigidaire neuf. Vaste appart. avec chauff. central, gds dépend. Abattoir à la maison, Entrées, remises, jardin. Bail à vol. (vent. propre de l'imm.) Loyer très raison. Prouve actuellement 2 b. de 700 l. à 2 à 3 euros veaux. 3 pores. 1 moulin par semaine. Une petite tonnerie chaque jour dans le et une seule grande tournée de 5 vit. lages par semaine. Aff. pouvant être beaucoup augm. par pers. actives ou famille de métier. Traite avec 50.000 fr. comptant. Affaire exceptionn. S'adr. Banque P. M. PICARD 33, rue de la Hache, NANCY

A céder Gde Ville Est

HOTEL-BRASSERIE Moderne

30 Chambres tout conf. Eau courante chaude et froide partout. Chauff. cent. Clientèle voyag. et tourist. Bail volont. Facile ach. immeuble. Toutes facil. créab. accordées à professionnel. S'adr. Cab. J. MOLLET, 45, Av. Foch, Nancy. Téléphone 49.32

BOULANGERIE

45 SACS SANS PORTAGE

Bonne vente pâtis., p. pains, croiss. tous les jours. Située ville import. en v. b. log. Fournil b. agr. four part. état. A CEDER CAUSE CHANGEMENT SITUATION POUR PRIX EXCEPTIONNEL ET TOTAL de 40.000 Frs. Grandes facil. paiem. à amateur sér. S'adres. Cabinet P. MASSON 43, rue St-Dizier (Point-Central)

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Centre import. ligne Vosges. Chiffre d'aff. annuel : 460 ux de farine, 100 sacs issues et 12.000 Frs en pâtisserie. Portage à pris insignifiant. Installat. bien comprise. Beau fournil bien aéré. Pour neuf, chaudière autom. PRIX TOTAL FONDS IMMEUBLE : 60.000 Frs. FONDS SEUL : 45.000 Frs. Bail à volonté. Gdes facil. paiem. S'adres. Cabinet P. MASSON 43, rue St-Dizier (Point-Central)

BELLE ÉPICERIE à NANCY

Quartier le plus commerçant. 900 fr. de recettes par jour. Beau logement. Meublé. Contentionnant 20 à 25.000 francs. (Très pressé et pas d'agences.) Ecrire EST REPUBLICAIN, NANCY, Y-12.

BOULANGERIE

AVEC OU SANS IMMEUBLE

Centre import. ligne Vosges. Chiffre d'aff. annuel : 460 ux de farine, 100 sacs issues et 12.000 Frs en pâtisserie. Portage à pris insignifiant. Installat. bien comprise. Beau fournil bien aéré. Pour neuf, chaudière autom. PRIX TOTAL FONDS IMMEUBLE : 60.000 Frs. FONDS SEUL : 45.000 Frs. Bail à volonté. Gdes facil. paiem. S'adres. Cabinet P. MASSON 43, rue St-Dizier (Point-Central)

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

arrondissement de Lunéville. Bien placée. Ecrire à L'EST REPUBLICAIN, LUNÉVILLE, qui transmettra 2770.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

45 SACS SANS PORTAGE

Bonne vente pâtis., p. pains, croiss. tous les jours. Située ville import. en v. b. log. Fournil b. agr. four part. état. A CEDER CAUSE CHANGEMENT SITUATION POUR PRIX EXCEPTIONNEL ET TOTAL de 40.000 Frs. Grandes facil. paiem. à amateur sér. S'adres. Cabinet P. MASSON 43, rue St-Dizier (Point-Central)

BOULANGERIE

Bien située, jolie ville env. 35 sacs par mois, 1/2 fait maison. Bonne vente en confiserie, pâtis., p. pains et croiss. Bail à volonté. TR. BONNE AFFAIRE CONVIENT PARFAITEM. A DEBUT SÉRIEXE DISPOSANT DE 10.000 cpt. S'adresser :
Cabinet P. MASSON 43, rue St-Dizier NANCY, T. 50.31 (Point-Central)

CAUSE DISCORDE

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

centre industriel de la région, très belle install., grand comptoir double trille, matériel neuf, Bail 12 ans, loyer 1.500 fr., deux fois couvert par garnis. Seul dans la maison. Jeux de quilles, jardin, 300 fr. en limonade par jour. très bonne vente facile à augmenter. A profiter de suite av. 30.000 fr. S'adr. Banque P. M. PICARD 33, rue de la Hache, NANCY

A vendre face Gare

Banlieue Nancy

Jolie PROPRIÉTÉ Campagne avec MAISON habitation 5 pièces, salle de bain, cuisine, électricité. Vastes dépend. pour élevage. Jardin attenant de 60 ares. Terres et prés 1 hectare. On demande 40.000 fr. compt. Surplus à convenir. - S'adresser :
Cab. J. MOLLET, 45, Av. Foch, Nancy. Téléphone 49.32

Vin rouge 9° 116 frs l'hectol. Ecr. Delorme anc. maire, Le Grau-du-Roi (Gd.) E28

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Plein centre ville de Metz-et-Milleville, passage important, matériel import., fournil vaste et de plain-pied, matériel import., tant divisive tout le nécessaire pour pâtisserie. Bail et loyer avantageux. Logement 3 p. et cuis., grand jardin et dépendances, 30 sacs par mois sans portage, 4.000 fr. en pâtisserie. Cause discorde, avec 35.000 fr. cpt. S'adresser :
Banque P. M. PICARD 33, rue de la Hache, NANCY

CAFÉ de CAMPAGNE

environs de Nancy, dans localité agréable et réputée sur les bords de la Moselle (peu au pays), belle salle de café et billard, logement 3 p. et cuis., matériel, 25.000 fr. (à débattre, avec 15.000 compt. (bonne occasion).
Comptoir Commercial 63, rue St-Dizier NANCY

CAFÉ-HOTEL de GARE

Gros bourg de la Haute-Marne, gares desservant 32 communes, pays de culture, très beau matériel, confort, nombreuses dépendances. Logement sur 12 chambres toujours louées. Bail 15 ans, loyer 4.000 fr., 8.000 fr. de limonade par mois, restaurant à débattre, à profiter de suite, cause discorde, avec 40.000 fr. comptant. S'adresser :
Banque P. M. PICARD 33, rue de la Hache, NANCY

Prêts aux cultivateurs et fermiers, prêts à tout matériel et bestiaux. S'adr. RICHARD 26, Rue Nationale, à VARANGEVILLE.